

LES LIVRES

Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « [Revue française de sociologie](#) »

2017/4 Vol. 58 | pages 679 à 717

ISSN 0035-2969

ISBN 9782724635188

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2017-4-page-679.htm>

Pour citer cet article :

« Les livres », *Revue française de sociologie* 2017/4 (Vol. 58), p. 679-717.
DOI 10.3917/rfs.584.0679

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).

© Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Paradeise (Catherine), Lorrain (Dominique), Demazière (Didier) (dir.), *Les sociologies françaises. Héritages et perspectives, 1960-2010.*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 656 p., 33 €.

« Une interrogation non dénuée d'inquiétude sur le devenir de la discipline, sur son rayonnement et son utilité » (p. 27). C'est dans ces termes que C. Paradeise, D. Lorrain et D. Demazière synthétisent le cadre qui émerge des contributions du volume qu'ils ont dirigé sur les sociologies françaises. Cet ouvrage propose un état des lieux de la discipline dans un format original qui combine un principe d'organisation thématique avec un dialogue intergénérationnel. Pour chacun des quinze domaines disciplinaires identifiés, les directeurs de l'ouvrage ont composé un duo de chercheurs, l'un représentatif de la « nouvelle » génération des trentenaires, l'autre de la génération « sortante » des sexagénaires. Chacun était invité à réfléchir à la fois sur l'évolution intellectuelle de son domaine de recherche et sur ses dynamiques organisationnelles. Il était attendu que les auteur-e-s livrent un point de vue autobiographique sur leurs sources d'inspiration initiales, sur les raisons qui les avaient conduit-e-s à « entrer en sociologie », pour ensuite illustrer comment les transformations collectives de leur domaine ont infléchi leurs intérêts et leurs pratiques de recherche.

Ainsi le volume se prête-t-il à plusieurs entrées : l'entrée thématique, pour faire retour aux débats qui ont marqué tel ou tel champ de la discipline ; l'entrée transversale des changements intergénérationnels ; ou encore une lecture visant à identifier les constantes de la discipline et ses dynamiques générales. Il se trouve que c'est cette dernière perspective qui est mise en avant dans l'introduction générale ; elle est aussi l'axe principal de cette recension, qui s'appuie sur certains thèmes pour illustrer quelques idées fortes.

L'introduction générale et la première partie se concentrent sur les aspects les plus structurants de l'évolution de la sociologie française depuis cinquante ans. Les quatre contributions de tête abordent ces changements sous des angles différents : Christophe Charle et Pierre Veltz discutent de la transformation des rapports entre sociologie, élites politiques et grand public, tandis que Michèle Lamont, puis Andrew Abbott et Étienne Ollion examinent la réception de la sociologie française aux États-Unis. La seconde partie est totalement consacrée aux lectures croisées (par un sénior et un junior) des évolutions propres à quinze champs sous-disciplinaires. Le volume a donc une ambition encyclopédique : on y trouve à la fois une vue d'ensemble de la discipline et un état des développements qui ont marqué les principaux champs de recherche au fil des générations.

Parmi les points qui attirent l'attention figurent d'abord les conditions dans lesquelles se pratique aujourd'hui la sociologie, dans les instances académiques et hors d'elles. L'apport fondamental de la génération des séniors aura consisté dans un triple mouvement : l'émancipation de la sociologie à l'égard de la philosophie, sa constitution comme discipline empirique et sa reconnaissance institutionnelle, à la fois par l'enseignement supérieur et la recherche. Cet héritage est cependant menacé : les nouvelles générations subissent en effet une diminution drastique des opportunités d'accès aux emplois académiques, tandis que s'accroît le déséquilibre entre l'offre et la demande de sociologues dans les universités. Dans les années 2000, on comptait chaque année près de 200 doctorant-e-s qualifié-e-s par le CNU, pour 30 à 40 postes de maître de conférences, auxquels s'ajoute le petit nombre d'emplois offerts par le CNRS. Cette situation rend toujours plus problématique la professionnalisation de la discipline – un problème lancinant de son histoire, en France et ailleurs. Par un effet cumulatif, les embauches académiques se restreignent, les diplômés

de sociologie œuvrant hors du champ académique ne disposent que rarement d'une position favorable, la discipline perd de son attractivité... À long terme, il est à craindre que cette situation n'en vienne même à affaiblir la possibilité de pratiquer la discipline dans les universités.

Le chapitre introductif s'arrête sur une deuxième source d'inquiétude, sans doute liée à la précédente : elle tient à la perte progressive de visibilité et de crédibilité de la discipline dans l'espace public. Pour C. Charle, dans les années 1950 et 1960, le développement de la sociologie avait bénéficié du fait que le pays était engagé dans un projet politique et intellectuel de modernisation ; celui-ci impliquait un recours fréquent à des enquêtes de terrain. Conjointement à d'autres sciences sociales, la sociologie s'y était prêtée, de sorte que les sociologues avaient travaillé auprès des nouvelles élites modernisatrices. Toutefois, à partir de la fin des années 1960, une coupure s'est instaurée entre cette modalité de recherche (d'inspiration réformiste et supposant un rapport privilégié avec les élites politiques) et une vision critique de la discipline, fortement influencée par le marxisme et opposant de plus en plus nettement le sociologue au technocrate. Ce constat se retrouve dans les contributions des chercheur-se-s sénior-e-s, entré-e-s dans la discipline au tournant des années 1960 : la dimension de critique sociale et d'engagement militant inscrite dans la discipline fut alors une source fondamentale d'inspiration.

La tension entre ces deux visions de la discipline n'a depuis lors jamais trouvé d'issue. Comme le remarque P. Veltz (p. 67), le problème est encore aujourd'hui que l'attente sociétale à l'égard de la sociologie est de nature « utilitaire » (car elle est en quête de réponses à des questions sociales urgentes) alors qu'en interne la vision dominante reste anti-utilitariste et critique. Certes, cette tension n'est en un sens nullement spécifique à notre discipline : tout comme les autres sciences sociales, la sociologie se doit évidemment

de revendiquer un statut épistémologique d'autonomie à l'égard de ces attentes pratiques. Le problème est néanmoins que d'autres sciences humaines, comme l'économie ou la psychologie, parviennent à traduire leurs corpus de connaissances théoriques et empiriques en un ensemble de propositions qui répondent de façon relativement précise aux demandes qui leur sont adressées, quand bien des sociologues s'en défendent absolument. Ceux-ci auront beau jeu de remarquer que les réponses des autres disciplines sont souvent simplistes ; reste à savoir si ce repli sur la critique est une attitude adéquate. Quand il devient le seul marqueur de la sociologie dans l'espace public, il risque, selon P. Veltz, de mettre la discipline en état manifeste d'infériorité par rapport à ses consœurs : « le sociologue incompris se réfugie alors dans son bastion : le point de vue critique. Il cultive le sentiment d'être le dernier résistant dans un univers intellectuel laminé par le conformisme économiciste et managérial dominant [...]. Le sociologue garde sa place, en bout de table. Il a le droit de participer à la discussion, pour porter deux messages : 1) Le "social", c'est plus compliqué que cela ; 2) N'oubliez pas les exclus ! » (Veltz, p. 67). D'ailleurs, comme le constate l'introduction générale du livre, le risque est que l'extension du point de vue critique déjoue tout projet de montée en généralité et entrave toute cumulativité.

Cette tension persistante entre expertise et critique n'est pas une question mineure. Quel que soit l'angle sous lequel on l'aborde – celui de l'épistémologie, des difficultés qu'affronte aujourd'hui encore la professionnalisation des sociologues, ou en considérant la compétition que se livrent les disciplines pour l'accès aux ressources publiques –, elle interroge, sinon le devenir de la discipline, du moins son usage hors de l'espace académique. Les sciences économiques ne sont pas les seules à en tirer profit : plus récemment s'y sont adjoints les paradigmes issus de la biologie, ou (comme le remarque C. Charle) de nouvelles branches des sciences sociales appliquées telles

que les sciences de la communication ou l'urbanisme. Les auteurs du chapitre introductif constatent à juste titre que, du fait de la place qu'occupent désormais les disciplines concurrentes dans le débat public, les sociologues ne sont plus du tout en situation de monopole pour énoncer les problèmes de nos sociétés. Il se pourrait même que, dans les pratiques de production des connaissances sur les sociétés contemporaines, la sociologie soit entrée dans un processus de marginalisation.

Une troisième source d'inquiétude concerne l'accroissement de la fragmentation empirique de la discipline. Certes, on peut aujourd'hui se féliciter d'assister au recul des confrontations entre « écoles » dans lesquelles a baigné la génération des séniors et qui rendaient le débat théorique si rigide ; mais, pour les plus jeunes, cette tendance est désormais contrebalancée par des excès d'une autre nature : une extrême spécialisation thématique ; une miniaturisation des objets de recherche aboutissant à une dispersion des connaissances. En effet, il faut craindre que l'enfermement des chercheurs dans de micro-objets n'empêche toute ambition de cumulativité et qu'il ne mine la capacité de la sociologie à interroger les grandes questions émergentes. Parmi les tendances que cet ouvrage permet de retracer au sujet des « sociologies françaises », c'est là peut-être la plus préoccupante car elle affaiblit à la fois la cohérence interne de la discipline et sa crédibilité extérieure. Ce n'est pas sans raison que le volume met l'accent sur les bienfaits de l'affaiblissement des paradigmes théoriques traditionnels ; du moins, par-delà les divisions sectaires, ces paradigmes fournissaient-ils un langage commun et des repères conceptuels partagés par toutes les recherches empiriques ; des propriétés qu'il devient difficile de retrouver dans le contexte actuel.

Marginalisée dans l'espace publique national, la sociologie française peine aussi à trouver sa place dans le débat scientifique international. À cet égard, l'analyse bibliométrique réalisée par É. Ollion et

A. Abbott, consacrée aux citations des sociologues français dans la sociologie américaine, met en regard une toute petite minorité de sociologues, extrêmement citée, et la quasi-totalité des autres, presque complètement ignorée. Parmi les premiers, deux classiques – Durkheim et Tocqueville – bénéficient d'une visibilité constante ; deux contemporains – Pierre Bourdieu et Bruno Latour – sont même en ascension, alors que certains sociologues français très cités – comme Raymond Boudon, Michel Crozier et Alain Touraine – reculent et que d'autres, très visibles en France – comme Robert Castel et Luc Boltanski – demeurent marginaux. Le commentaire des deux auteurs à ce sujet se veut bienveillant : seraient en cause le recul de la *Grand Theory* aux États-Unis et l'hyper-empirisme qui s'est affiché au cours des dernières décennies dans les principales revues américaines, un bon article étant supposé procéder à une démonstration empirique rigoureuse du fait social dont il traite. Cela aurait eu pour conséquence une moindre incitation à l'élaboration théorique systématique. L'importation de P. Bourdieu et de B. Latour tiendrait alors au fait que la sociologie américaine serait structurellement incapable de produire de grands théoriciens et des systèmes totalisants d'analyse du monde social. Ce diagnostic peut néanmoins se discuter, pour deux raisons. D'abord, on ne saurait oublier certains théoriciens américains contemporains tels que Randall Collins ou James Coleman. Ensuite, la thèse des auteurs ne permet pas de rendre compte de la marginalité des sociologues empiriques français outre-Atlantique.

À ce sujet, l'essai de Michèle Lamont offre deux explications intéressantes. La première concerne l'ambivalence de la sociologie française : performante en matière d'élaboration théorique, elle est plus faible pour ce qui est de la démonstration empirique. Même si la démarche empirique y est fondatrice et l'enquête de terrain une très bonne marque de fabrique, les sociologues américains doutent de la

solidité des protocoles de recherche élaborés dans l'hexagone. Dans la seconde, il nous est dit que la quasi-totalité des chercheurs français se cantonnent encore à la France et persistent à se méfier de l'analyse comparative : à l'extérieur, selon M. Lamont, les sociologues voient là une forme de provincialisme. Ce problème devient crucial du fait de la place qu'occupe désormais l'analyse comparative dans la sociologie internationale et dans ses grandes revues, mais aussi en raison du rôle qui revient aux comparaisons dans les financements européens. Cette défaillance renvoie d'ailleurs à un autre facteur : celui de la faiblesse de l'appétence française pour la quantification (selon l'euphémisme utilisé dans le chapitre introductif) ; une donnée qu'on ne peut négliger du fait de la fonction qui revient aux méthodes quantitatives dans les analyses comparatives. Encore une fois, rien n'interdit de discuter de la pertinence des approches quantitatives et comparatistes ; il est permis d'en peser le pour et le contre. Mais, de façon prosaïque, il resterait à en tirer les conséquences quant à la compétition que se livrent les disciplines (ou les sociologues des différents pays) pour l'accès aux ressources : pour la sociologie française, de quel prix se paie cette marginalité au regard des financements publics et des appels à projets internationaux ? De même de la faiblesse de l'enseignement des statistiques dans les cursus universitaires : ne pénalise-t-elle pas les diplômés de sociologie dans leurs débouchés et face aux autres disciplines ?

Ces remarques convergent pour indiquer qu'en France les générations antérieures de sociologues auraient légué à la suivante un héritage marqué de plusieurs faiblesses : un déficit de professionnalisation hors du champ académique, une distance structurelle à l'égard du débat public, une trop faible immersion dans la sociologie internationale ; plus au fond, un état préjudiciable de fragmentation thématique, une formation méthodologique lacunaire... On nuancera toutefois ce

diagnostic dans deux directions : la première pour mettre en garde contre les excès de la généralisation ; la seconde pour tempérer la singularité de la sociologie française.

D'abord, force est d'admettre que la consultation des chapitres thématiques nuance les discours généraux sur la sociologie française. Par exemple, traitant de sociologie urbaine, Bruno Cousin évoque l'importance du tournant comparatiste qui caractérise les développements les plus récents du champ. Cela ne l'empêche pas de constater la marginalité relative dans laquelle sont ici cantonnées les approches quantitatives. Celles-ci ont au contraire pris une place significative dans certains champs, comme la sociologie de l'école. Il apparaît aussi que certaines thématiques ont suscité de solides traditions de collaborations et d'échanges intellectuels internationaux : c'est ce que fait valoir Nonna Mayer à propos de la *survey research* électorale à la française, tout en notant combien la critique des sondages, instruite par P. Bourdieu et ses héritiers, a eu pour effet de délégitimer les grandes enquêtes politiques au profit des approches micro-sociologiques. Pour elle, les résistances plus générales des chercheurs à l'encontre de techniques soupçonnées d'hyper-empirisme auraient été « le point de départ d'un clivage durable entre une sociologie critique [...] et une sociologie électorale cantonnée à Sciences Po et dans les IEP » (p. 352). Il est frappant que le lecteur retrouve des tensions similaires à propos de champs très éloignés, comme la sociologie des religions : Danièle Hervieu-Léger rapporte le travail de délégitimation auquel se sont livrés dans ce domaine les sociologues de sensibilité bourdieusienne ; plusieurs spécialistes de ce domaine, voués à une certaine marginalité au sein de la sociologie française, auraient compensé cet isolement par une plus grande propension aux échanges internationaux.

Il faut par ailleurs se demander dans quelle mesure les éléments potentiels de

faiblesse qu'on vient d'évoquer sont ou non spécifiquement français. La plupart des contributions réunies dans l'ouvrage revendiquent une singularité française. Or le lecteur étranger qui signe cette note retire plutôt de sa lecture l'impression d'une grande similarité des questions traitées ici avec les débats de fond qui émergeraient d'autres traditions sociologiques continentales. À ce titre, cet état des lieux de la sociologie française aurait probablement tiré bénéfice d'une comparaison avec la situation de la discipline dans d'autres pays européens, de façon à dégager ce qui tient spécifiquement au cas français. Il est vrai que la singularité française ressort sans difficulté de certains chapitres thématiques : c'est le cas de l'analyse que D. Hervieu-Léger consacre aux rapports complexes entre la religion et le champ académique ; de même des réflexions de François Dubet à propos de la sociologie de l'école, dans un contexte si profondément marqué par l'opposition binaire entre P. Bourdieu et R. Boudon. Sur bien des questions de fond, cependant, on voit resurgir avec force les constantes transnationales. Que ce soit à propos de l'inachèvement de la professionnalisation, de la visibilité extérieure de la discipline, de la fragmentation thématique ou des faiblesses méthodologiques, on pourrait en effet faire des constats presque identiques à propos des sociologies italienne, espagnole ou allemande. Faute d'une perspective comparative, on comprend difficilement en quoi cet état des lieux concerne la sociologie française plutôt que la sociologie tout court. Cette réserve ne met toutefois nullement en cause l'intérêt intrinsèque du livre : celui-ci vaut assurément par l'effort de systématisation dont il témoigne, par la richesse des pistes de réflexion qu'il énonce et par l'importance des questions qu'il porte à l'attention des sociologues.

Carlo BARONE

*Observatoire sociologique du changement
Sciences PO-CNRS*

Bourdieu (Pierre), *Sociologie générale. Volume 2. Cours au Collège de France, 1983-1986*. Édition établie par Patrick Champagne et Julien Duval.

Paris, Raisons d'agir, Le Seuil, 2016, 1 204 p., 35 €.

P. Bourdieu consacre ses cinq premières années d'enseignement au Collège de France à un « cours de sociologie générale » qui vise à synthétiser ses apports théoriques et à expliquer sa méthode. Après la publication, en 2015, du volume couvrant les cours donnés de 1981 à 1983 (présenté dans la *Revue française de sociologie*, 2016, 57, 2, p. 356-359 par Lilian Mathieu), voici que paraît le volume couvrant les trois années suivantes (1983-1986).

Durant ces trois années d'enseignement, la première heure du cours est un cours magistral souvent théorique tandis que la seconde emprunte la forme plus libre du séminaire, tout en restant un monologue. Mêlant synthèses, recherches en cours et hypothèses, P. Bourdieu entend transmettre à la fois un *système* et un *métier*, montrer la théorie faite et la théorie en train de se faire. Le travail des éditeurs sur l'écriture permet de garder le ton de l'oralité sans sacrifier à la rigueur de l'écrit, ce qui donne un texte à la fois chaleureux et dense – ce qui n'est pas la moindre de ses qualités, quand on sait combien le style de P. Bourdieu peut être d'une technicité rebutante. On a donc plaisir à suivre un professeur prévenant et inquiet d'être mal compris, souvent critique mais jamais méprisant, armé d'une solide érudition, d'un système théorique abouti et du sens de l'humour.

Certes, on aurait aimé l'entendre aussi parler des efforts qu'il a dû accomplir pour passer du terrain à la théorie, raconter les obstacles qu'il a fallu surmonter, les impasses, les enquêtes infructueuses et au contraire les illuminations, les opportunités, les collaborations décisives et les choix de carrière et de terrain judicieux. P. Bourdieu confirme la liste déjà bien

connue de ses auteurs canoniques (Marx, Durkheim et surtout Weber). Pas un mot, en revanche, de ses professeurs, de ses collaborateurs, de ses collègues ou des sociologues français contemporains qu'il édite aux Éditions de Minuit, que ce soit Jean-Claude Passeron, Jean-Claude Chamboredon ou Robert Castel. Il cite une fois Luc Boltanski, deux fois Monique de Saint-Martin et se distingue de Claude Lévi-Strauss, de Saussure, de Foucault et de Aron, mais c'est à peu près tout. Rien sur le Centre de sociologie de l'éducation et de la culture, qu'il a lancé en 1970 et qu'il quitte pendant cet enseignement en 1985, et rien non plus sur l'EHESS. Au fil de ce « long marathon » (p. 441) de cinq ans, comme il décrit lui-même son cours, il apparaît comme un coureur solitaire. Son effort de réflexivité interroge la sociologie comme discipline davantage que sa propre position intellectuelle.

L'appareil de notes proposé par les éditeurs est d'autant plus utile que P. Bourdieu ne rattache presque jamais non plus ce qu'il dit à ce qu'il a écrit. Il vient pourtant de publier plusieurs livres importants et édite avec beaucoup d'énergie les *Actes de la recherche en sciences sociales* (il ne cite que neuf fois les *Actes*, six fois *Le sens pratique* [1980] et quatre fois *La distinction* [1979]). Alors qu'il en appelle à démythifier la parole du maître et à percer les faux-semblants du champ intellectuel, il est loin de rendre sa trajectoire et ses positions parfaitement transparentes. C'est d'autant plus surprenant qu'il reviendra longuement sur son parcours dans ses *Méditations pascaliennes* (1997) et dans sa très touchante *Esquisse pour une auto-analyse* (2004), et que l'identité constitue un thème central des moitiés de cours qu'il donne alors au format séminaire, où il s'attarde par exemple sur *Le procès* de Kafka et surtout sur un « hit-parade des intellectuels » français, paru dans *Lire* en 1981 et où il pointe à la 36^e place (il publie l'essentiel de cette réflexion au même moment, dans « Le hit-parade des intellectuels français ou qui sera juge de la

légitimité des juges ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1984, 52, 1, p. 95-100).

La pédagogie choisie par P. Bourdieu consiste à reprendre sans cesse les mêmes questions et les mêmes notions sous différents angles. « Mon travail est une éternelle reprise, une reprise sans fin », confiait-il un an avant sa mort (« Sur l'esprit de la recherche », entretien avec Yvette Delsaut dans Y. Delsaut, M.-C. Rivière, *Bibliographie des travaux de Pierre Bourdieu*, Pantin, le Temps des cerises, 2002, p. 193). Comme il le relève durant le cours, « les mots sont l'un des obstacles à la compréhension véritable de l'objet sociologique et une part du travail consiste à travailler sur eux » (p. 111). Se méfiant des discours d'autorité, des « effets de théorie » et des raisonnements tout faits, il multiplie les perspectives et creuse les notions les plus ordinaires (« se sentir comme un poisson dans l'eau », « être mal dans sa peau », « mettre les formes »). Ce travail de « généalogie de catégories de perception qui nous sont devenues évidentes » (p. 784) est lourd d'enjeux très concrets : « en changeant la vision, la théorie, le principe de vision, on peut changer un peu la structure » (p. 599). « Ma manière de travailler consiste à donner, non pas des thèses, mais des manières de penser » dit-il encore (p. 736). Comme Flaubert dans le champ littéraire ou Manet dans le champ artistique, il entend mener une « révolution symbolique » dans le champ intellectuel. Sa réflexion sur le symbolique renferme ainsi toujours une réflexion sur sa propre démarche – d'autant que la sociologie, comme il le réaffirme ici avec force, est au cœur des luttes pour le pouvoir symbolique.

Le parti pris méthodologique de P. Bourdieu présente néanmoins l'inconvénient de produire un discours souvent répétitif, en spirale autour de ses objets, tantôt s'en approchant tantôt s'en éloignant, qui peut laisser une impression de piétinement à laquelle s'ajoute, pour les connaisseurs de son œuvre, un sentiment de déjà lu.

À la différence de ses cours au Collège de France sur l'État (donnés entre 1989 et 1992 et publiés en 2012) et ceux sur Manet (donnés entre 1998 et 2000 et publiés en 2013), l'essentiel de ces cinq premières années de cours a été publié soit dans ses ouvrages soit dans les *Actes*. L'intérêt intellectuel d'éditer ces cours ne saute donc pas aux yeux – pas plus que leur intérêt pédagogique, tant les quelque 2 000 pages de ces deux volumes de cours de sociologie générale ont de quoi décourager les plus valeureux des néophytes. On y trouve néanmoins des hypothèses de travail stimulantes et un portrait intéressant de P. Bourdieu en sociologue de la perception, articulant longuement les trois concepts-clés de sa théorie (champ, habitus, capital) et les notions qu'il a forgées pour les théoriser (*illusio*, *nomos*, délégation, représentation, verdict, pouvoir symbolique ou encore logique pratique), parmi lesquelles ressort particulièrement l'« objectivation ».

Ces cinq années de cours font apparaître clairement le travail conceptuel accompli par P. Bourdieu pour dépasser les grandes dichotomies à la base de tant de luttes académiques (« objectivisme contre subjectivisme », « structuralisme contre constructivisme », « mécanisme contre finalisme ») et dont l'alternance n'épargne pas la vie politique (sous les traits d'autres dichotomies comme « libéralisme contre socialisme » ou « individualisme contre collectivisme »). Faire la synthèse de ces fausses oppositions, déclare-t-il en juin 1986, « c'est le fond de la stratégie intellectuelle que je mets en œuvre depuis des années » (p. 1021). Il propose ainsi « une théorie matérialiste des formes symboliques » (p. 771) qui n'a rien à voir avec l'idéalisme kantien, et surtout pas celui qui déferle alors sur la France et contre lequel il a des mots très durs. Son propos est notamment de montrer les effets très concrets produits par les manières de voir et de penser, la façon dont est distribué le capital symbolique et ses interactions avec le capital économique.

Ainsi, dans ce volume comme dans le précédent, l'œuvre de P. Bourdieu se présente comme « une sociologie de la

perception sociale » (p. 132), « une sociologie politique de la perception » (p. 473) ou encore, écrit-il dans l'Annuaire du Collège de France, « une sociologie de la connaissance (ou de la perception) du monde social » (p. 1170). Le trait est particulièrement frappant pendant sa première année de cours (1981-1982) et pendant la quatrième (1984-1985).

Le symbolique, selon P. Bourdieu, est tout sauf une illusion idéologique ou un simple revêtement de représentations posé sur le réel ; le symbolique est un instrument de pouvoir. « Je pense que la sociologie de la perception conduit à une sociologie du pouvoir de perception, donc à une sociologie politique qui est, je pense, pour une grande part, une sociologie du pouvoir sur le voir, sur les instruments de vision, les principes de vision, les principes de division du monde social » (p. 139), confie-t-il en mars 1984. Et de préciser l'année suivante : « Quand on est dans l'ordre du pouvoir, on est entièrement dans le problème de la connaissance. » (p. 607). Ce qui intéresse le sociologue, c'est donc le « pouvoir symbolique », le pouvoir dans ses rapports à la connaissance et à la représentation, les effets très concrets des discours, des classements, des titres et des taxinomies. La lutte politique est toujours une lutte pour la vision légitime ; dire ce qui mérite d'être regardé ou étudié, fixer une définition, imposer un point de vue, officialiser une situation, instaurer une division légitime, formaliser, codifier, homologuer, voilà autant de manières de dominer quel que soit le champ où l'on se trouve pris. Son « matérialisme du symbolique » (p. 628) vise ainsi à « faire une théorie du pouvoir théorique » (p. 769) et à expliquer l'empire universel de ce type de pouvoir sur tous les autres. S'il qualifie les travaux d'Althusser, de Derrida et de Foucault de « jonglerie théorique » (p. 768), il rejoint donc Foucault dans leur commun attachement à Canguilhem et dans l'importance qu'il accorde aux « systèmes de pensée » et aux « régimes de vérité ».

La théorisation du « champ du pouvoir » proposée à l'époque par P. Bourdieu

reste néanmoins très imprécise. Il ne parle pas encore de « méta-pouvoir » ni de « méta-capital » et n'assigne aucune place définie à l'État dans le fonctionnement de ce champ, comme il le fera à partir de la fin des années 1980. Le cours reste ainsi très vague dans la manière dont s'articulent les différents types de capitaux. P. Bourdieu délaisse par exemple les trois ordres distingués par Dumézil aussi abruptement qu'il les a convoqués. Tantôt le pouvoir symbolique est de part en part politique (« l'école, c'est l'État », pour le dire grossièrement), tantôt « le champ du pouvoir symbolique se constitue comme autonome par rapport au champ du pouvoir politique » (p. 802), en un ordre des *Ora-tories*. P. Bourdieu parle une fois brièvement de « culturocratie » (p. 1058) mais sans creuser ce concept.

D'avantage que la notion de « capital », c'est le concept de « champ » qui est au cœur de ces trois années de cours. P. Bourdieu y détaille ainsi la différenciation entre les champs, leurs limites, leurs mécanismes d'inclusion et d'exclusion, leurs principes d'évolution, leur institutionnalisation, leurs luttes intestines et les stratégies qui s'y déploient pour accumuler et transmettre du capital. Tout cela est bien connu.

Son usage du concept d'*objectivation* paraît plus original. P. Bourdieu a utilisé cette notion pour décrire son travail de chercheur et pour éclairer les effets de pouvoir des institutions mais, à ma connaissance, il n'en jamais fait un concept central de sa sociologie. C'est pourtant ce qui distingue les sociétés capitalistes des sociétés précapitalistes, avance-t-il alors. Les secondes reposent essentiellement sur des rapports interpersonnels, des affects, une morale, des habitus. Il faut, à la lettre, y *payer de sa personne*. Dans ces sociétés, « le capital existe essentiellement sous la forme symbolique » (p. 601). Le pouvoir n'y est quasiment jamais objectivé sous la forme d'institutions, de titres, de fonctions ou d'un capital économique accumulable, comme c'est le cas dans les sociétés capitalistes où l'ordre des relations est

incorporé à des objets et des institutions plutôt qu'à leurs participants.

P. Bourdieu souligne l'importance de ce basculement de l'implicite à l'explicite et l'influence acquise par les individus qui contrôlent ce « passage des choses qui se font aux choses qu'il faut faire, des régularités pratiques aux régularités constituées, aux règles constituées, aux normes » (p. 116). D'où l'importance qu'il accorde à l'écrit, au verdict, au discours prononcé dans les formes (*vis formae*), à l'officialisation, l'homologation, la codification. En un sens, un champ ne peut véritablement exister sans que soient explicitées les règles qui y prévalent – ces règles n'étant souvent d'ailleurs qu'une codification de régularités spontanées préexistantes. « La règle est, en quelque sorte, le social par excellence : elle produit du consensus sur la base d'un consensus préalable » (p. 415). Ce pouvoir d'objectivation est aujourd'hui largement entre les mains de ces « professionnels de l'explicitation » (p. 1073) que sont les savants, les intellectuels et les journalistes.

La notion d'objectivation éclaire également les concepts de capital et d'habitus. Selon la définition récurrente qu'en donne le sociologue, « le capital peut donc exister à l'état incorporé sous forme d'habitus [c'est-à-dire en deçà de la conscience, de la représentation et de l'objectivation, sous la forme de postures ou de manières d'être et de faire]. Il peut aussi exister à l'état objectivé » (p. 207), notamment dans des représentations et des objets (par exemple, dans le cas du capital culturel, dans des tableaux, des livres, des dictionnaires, des modes de pensée, des formules mathématiques, etc.). Le capital peut enfin exister à l'état « à la fois objectivé et juridiquement garanti » (p. 247), sous les traits d'institutions et de mécanismes régulateurs tels que le droit ou les règles bancaires.

En résumé : a) un habitus est un capital à l'état incorporé et non objectivé, b) un objet ou une représentation est un capital objectivé, c) une institution est un ensemble de capitaux objectivés et officiellement garantis. Et puisque c'est le jeu harmonieux

entre ces trois états d'objectivation d'un capital qui assure l'ordre dans le champ où ce capital a cours, c'est logiquement « dans le degré d'objectivation du capital que réside le fondement de toutes les différences pertinentes entre les modes de domination », comme P. Bourdieu l'écrit dans « Les modes de domination » (*Actes de la recherche en sciences sociales*, 1976, 2, 2, p. 122-132, repris dans *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, p. 224). Si les habitus, les milieux matériels et les institutions sont généralement si bien accordés, c'est simplement qu'ils correspondent aux trois états d'objectivation d'un même capital. Tel est, à l'aune de ces cours, le cœur de la théorie bourdieusienne.

Thibault LE TEXIER

GREDEG

Université de Nice Sophia Antipolis
Université Côte d'Azur

Li (Peilin), Qu (Jingdong), *La sociologie chinoise avant la Révolution. Une introduction. Traduit du mandarin par Lucie Modde.*

Paris, Maison des sciences de l'homme, 2015, 148 p., 18 €.

Cet ouvrage reprend l'introduction de deux volumes totalisant plus de 1 000 pages, parus en 2009 en mandarin sous le titre *Zhongguo shehuixue jingdian daodu* (李培林, 渠敬东, 杨雅彬. *中国社会学经典导读* (上下册). 北京: 社会科学文献出版社, en anglais *An Introduction to Chinese Sociological Classics*). Cette introduction, traduite en français par Lucie Modde, comprend peu de renseignements sur les parcours intellectuels des auteurs présentés, éléments développés en détail dans le reste des deux volumes en mandarin. La présente recension s'appuie à la fois sur l'ouvrage original et sur la traduction de son introduction.

En Chine, le début du xx^e siècle est une période d'épanouissement intellectuel pour les sciences sociales. Et cela pour trois raisons principales. D'abord, les lettrés

(personnes dotées de connaissance en littérature notamment sur des textes classiques, maîtrisant les pensées confucéennes et souvent les quatre arts : le *guqin* [un instrument de musique], le jeu de go, la calligraphie et la peinture) remettent en question leur tradition intellectuelle et développent des réflexions sur l'introspection nationale. Ensuite, face à l'émergence de nouvelles pensées et aux invasions étrangères (occidentales mais aussi asiatiques, en particulier japonaises), l'éthos d'« anti-tradition » (*fan chuantong*) en vient à dominer le champ intellectuel, sous la forme de mouvements de réforme et critiques du confucianisme : citons entre autres le mouvement du 4 mai 1919. Enfin, les intellectuels prennent en compte la réalité chinoise et considèrent ainsi la réforme sociale comme l'objectif final de la recherche.

Dans ces conditions historiques, politiques et sociales, la sociologie chinoise se développe dès le début du xx^e siècle, structurée autour de cinq courants majeurs : la sociologie du matérialisme historique ; le mouvement pour l'enquête sociale et la construction rurale ; l'école chinoise de sociologie ; l'école académique de sociologie chinoise et, enfin, l'histoire sociale. Deux fils conducteurs structurent ces cinq courants, qui dialoguent entre eux : les relations entre théorie et expérience d'une part ; les relations entre études de la civilisation chinoise ancienne (*guoxue*) et études occidentales d'autre part.

Selon les auteurs, le matérialisme historique constitue l'un des trois héritages fondamentaux de la sociologie chinoise (les deux autres étant les sociologies occidentales et les études de la civilisation chinoise ancienne) puisque la première sociologie marxiste chinoise, également nommée « la sociologie moderne » (*xiandai shehuixue*), est grandement marquée par le matérialisme historique et le socialisme scientifique. Dans les années 1920, les termes « marxisme » et « principes de la sociologie moderne » sont d'ailleurs considérés comme synonymes. Il en est de même pour

les termes « sociologie » et « socialisme ». Les sociologues chinois marxistes, tels que Qu Qiubai et Li Dazhao, mettent en avant la théorie des classes sociales et considèrent la sociologie non seulement comme une discipline mais également comme un outil pour étudier et réformer la société chinoise.

Le mouvement pour l'enquête sociale, promu collectivement par des intellectuels, s'inscrit justement dans cette perspective de « sauver le pays ». Ses chercheurs, représentés par Tao Menghe et Li Jinghan, estiment que seule l'utilisation d'une méthode scientifique – en l'occurrence quantitative – peut permettre une compréhension de la réalité chinoise et par la suite une réforme de la société. Dans l'enquête « Une analyse du coût de la vie à Pékin » que Tao Menghe a menée dans les années 1920, il a utilisé, sur le terrain chinois, la méthode de comptabilité domestique de Frédéric Le Play, en se référant également aux travaux du chercheur britannique Benjamin S. Rowntree. Cette introduction des méthodes occidentales dans un contexte chinois constitue une innovation qui témoigne de la possibilité de transfert des savoirs et savoir-faire occidentaux en Chine. Autour de la question de la « construction rurale » (*xiangcun jianshe*) – un mouvement mené dans les années 1920-1930 par les intellectuels chinois en vue d'une réforme des campagnes, comparable selon les auteurs au mouvement populiste qui fit suite à l'abolition du servage dans l'Empire russe –, les points de vue des intellectuels divergent, s'agissant de l'organisation des institutions locales (en particulier politiques et éducatives), de la révolution agraire, des relations entre milieu urbain et milieu rural, ainsi que de leurs analyses du *laissez-faire* capitalisme étatsunien (*meiguo ziyou ziben zhuyi*) et du régime totalitaire soviétique (*su'e tongzhi quan-neng zhuyi*).

Contrairement au courant du mouvement pour l'enquête sociale, qui défend une approche quantitative des études sociologiques, « l'école chinoise de sociologie » (fondée par Wu Wenzao, diplômé de

l'université Columbia et l'un des premiers docteurs en sociologie dans l'histoire de la Chine) puise davantage ses sources d'inspiration dans l'anthropologie et dans les *community studies* (monographies portant sur la vie quotidienne des personnes ordinaires d'un petit village ou d'un quartier). Visant à une sinisation de la sociologie (*shehuixue zhongguohua*), Wu Wenzao encourage les chercheurs à examiner la situation nationale et à comprendre la structure sociale chinoise, avant tout à travers ce type d'études monographiques. En rapport étroit avec Robert Park et Alfred R. Radcliff-Brown – qui ont tous deux enseigné en Chine –, et inspiré par le structuro-fonctionnalisme de Bronislaw Malinowski, Wu Wenzao a participé à la formation d'une génération de jeunes intellectuels chinois à la fois diplômés à l'étranger et menant des enquêtes de terrain en Chine, tels que Lin Yaohua, Fei Xiaotong, devenus respectivement représentants de l'anthropologie culturelle et de l'anthropologie sociale en Chine.

L'école académique de la sociologie chinoise s'est quant à elle développée avant le mouvement pour la construction rurale et celui des *community studies*, et peut être divisée en quatre branches : l'école de la « synthèse culturelle » (*wenhua zonghe*) représentée par Sun Benwen, lui-même influencé par les *cultural studies* étatsuniennes et qui tente d'articuler la sociologie et la psychologie ; l'école démographique représentée par Chen Da ; les études de sociologie rurale représentées par Yang Kaidao et, enfin, les enquêtes d'eugénisme de Pan Guangdan (aussi connu en anglais comme Quentin Pan). De retour en Chine en 1926 après ses études à l'université Columbia (auprès de Lewis Henry Morgan et de Charles Davenport), en vue de la découverte d'une meilleure méthode de l'eugénisme (pour améliorer le patrimoine génétique d'une population), Pan Guangdan consulte diverses archives et documentations historiques chinoises et analyse les facteurs sociaux, économiques et culturels, qui affectent la « qualité » de la population chinoise.

Enfin, les auteurs ont retracé le développement de trois domaines de recherche en histoire sociale (antique, sociologique et politico-économique) en citant des études exemplaires, notamment celles portant sur la structure socioculturelle de la société chinoise (Li Anzhai), la loi et l'histoire législative (Qu Tongzu), les cercles politiques (Xie Guozhen), les travaux sur les Hakkas – un peuple issu des Han et des plaines du centre de la Chine qui, au fil du temps, depuis le III^e siècle, se déplace vers le sud de la Chine – (Luo Xianglin), ou encore l'histoire des femmes (Chen Dongyuan).

Écrit avec pédagogie, l'ouvrage fournit des clefs pour appréhender l'histoire et l'évolution de la sociologie en Chine avant la révolution de 1949. L'approche socio-historique adoptée permet de mettre en exergue les conditions sociales d'émergence et de transformation de ce champ scientifique, qui sont indissociables du contexte historico-politique de cette époque : les intellectuels étudient la sociologie et mènent des enquêtes sociologiques avec la conviction politique que cela permettra de sauver le pays et de réformer la société. Profondément influencé par les sciences sociales occidentales de cette période, le développement de la sociologie chinoise est exemplaire d'une circulation transnationale des savoirs. Nous découvrons comment les modèles « occidentaux » de sciences sociales sont importés, appropriés et réappropriés par ces intellectuels pionniers dans leurs confrontations de l'empirie et d'une réalité chinoise.

Les cas décrivant l'introduction d'une méthode ou d'une notion sur le terrain chinois sont extrêmement intéressants et illustrent à juste titre ce processus de transfert des sciences sociales occidentales. Citons Yan Jingyao, pionnier de l'introduction des méthodes d'observation participante et de l'approche ethnographique en Chine, pour l'étude de la criminalité. En 1927, il est allé dans une prison à Pékin et y a vécu pendant trois mois entiers avec les détenus. Quant à l'introduction de notions, le choix des termes en mandarin reflète fidèlement le

processus de réappropriation des sociologies occidentales dans un contexte chinois par les intellectuels de l'époque. Yang Kaidao fut la première personne ayant introduit la notion de « *community* » en Chine. Au lieu de la traduire par « *shequ* » (traduction littérale), il a préféré le terme « *difang gongtong shehui* », qui signifie « une société commune locale », afin de mettre en avant la modalité d'organisation sociale spécifique au milieu rural, celle autour d'une activité centrale : l'agriculture. L'autre exemple éclairant est celui de la notion d'« adaptation », traduite par Pan Guandian. Plutôt que de la traduire littéralement par « *shiying* », il s'est nourri des cultures anciennes chinoises et a choisi le terme « *weiyu* » en recourant à une phrase tirée de la *Doctrine du milieu (Zhongyong)*, afin de mettre l'accent sur la relation entre l'individu et son environnement naturel, culturel et social. Cet exemple de traduction illustre bien les aspirations académiques de Pan Guandian, et plus largement celles de sa génération : dépasser l'opposition des cultures « chinoises » et « occidentales » à travers des études sur les réalités chinoises, et transmettre les héritages historiques et les traditions chinoises tout en les modernisant.

Cet ouvrage, riche en renseignements, offre aux lecteurs francophones un panorama du champ sociologique chinois au cours de la première moitié du XX^e siècle. Dans les deux volumes édités en mandarin, les auteurs introduisent au total cinquante-six chercheurs de l'époque et présentent en détail leurs biographies, publications et contributions académiques. La lecture de l'ensemble des deux volumes permettrait de mieux tisser les liens entre des intellectuels présentés comme étant à la frontière de plusieurs courants de pensée, ainsi que de mieux appréhender les thèses défendues par chacun des chercheurs. De manière plus générale, cet ouvrage gagnerait à être lu en parallèle d'autres ouvrages consacrés à l'histoire de la République de Chine (1912-1949) et des relations Chine-Occident, afin de saisir toute la complexité

des conditions sociales d'émergence et de mutation de la sociologie et de ses sous-disciplines avant la révolution de 1949. L'épaisseur historique que les auteurs s'efforcent de restituer ici pourrait être également mise au miroir des autres périodes charnières de l'histoire de la sociologie chinoise : l'interruption de la discipline entre les années 1950 et le début des années 1980 ; et ses rétablissement et développement depuis la mise en œuvre de la politique de réforme et d'ouverture (*gaige kaifang*) sous la direction de Deng Xiaoping à partir de la fin des années 1970 jusqu'à nos jours.

Simeng WANG

CERMES3

CNRS-INSERM-EHESS-Université Paris Descartes

**Bergeron (Henri), Castel (Patrick),
*Sociologie politique de la santé.***

Paris, Presses universitaires de France, 2015, 480 p., 24 €.

Si l'ouvrage d'H. Bergeron et P. Castel se présente comme un manuel de sociologie politique de la santé, on peut d'abord y voir une méta-analyse, pour reprendre le vocabulaire du champ biomédical. Il s'agit bien en effet, pour les auteurs, de réaliser une synthèse de la littérature en sociologie et science politique anglo-saxonnes et françaises (en insistant d'ailleurs davantage sur les travaux anglophones). Il faut souligner le travail titanesque réalisé : plus de 960 articles et ouvrages sont référencés dans la bibliographie. Mais, plus qu'une synthèse, cet ouvrage souhaite dépasser les « lacunes » des précédents manuels (P. Adam et C. Herzlich, *Sociologie de la maladie et de la médecine*, Paris, Nathan, 1994 ; D. Carricaburu et M. Ménoret, *Sociologie de la santé. Institutions, professions et maladies*, Paris, Armand Colin, 2004) en proposant une sociologie *politique* de la santé « saisie dans ses différentes dimensions ». Ce choix se justifie de deux manières selon les auteurs : d'une

part, parce que « les questions de santé s'invitent, chaque jour davantage, sur l'agenda public, qu'il s'agisse des scandales ou des crises sanitaires, du financement des systèmes de soins, des inégalités sociales face à la maladie et la santé, de la régulation de la profession médicale, du bioterrorisme, des maladies infectieuses émergentes ou encore de l'apparition de nouveaux virus liée à la réduction de la biodiversité » (p. 3) et, d'autre part, parce que les travaux français n'ont pas su proposer une sociologie générale. Les auteurs souhaitent donc répondre à cette absence de montée en généralité, en montrant « le caractère structuré et structurant des questions de santé » (p. 4). Notons que, tout au long de l'ouvrage, H. Bergeron et P. Castel font appel à différents champs et perspectives sociologiques, parfois pour les opposer ou exposer en quoi ils sont complémentaires, parfois pour montrer leur fécondité ou leur obsolescence dans l'analyse contemporaine des questions de santé. L'ouvrage est articulé autour de trois parties : les trajectoires des systèmes de santé ; les organisations et les professionnels du soin et, enfin, les politiques de santé publique. Pour éviter l'écueil d'un découpage aux contours flous – tant les questions de santé sont transversales –, on peut aussi privilégier une entrée par chapitre (il y en a 7), ce qui permet une lecture plus précise d'un objet, tout en le replaçant dans la portée plus globale de l'ouvrage.

Dans la première partie, les auteurs proposent une double approche originale : une comparaison internationale entre les systèmes de santé et une lecture par les politiques sociales, qui permet d'accéder « aux déterminants des trajectoires historiques » des différents États-providence. Cette seconde entrée, rarement présente en sociologie de la santé, est féconde car elle permet de repenser la question du pouvoir médical sur l'organisation des systèmes de santé et ses politiques. Les travaux de sociologie de la santé ont longtemps diffusé le présupposé selon lequel il existerait un « lobby » médical bien installé dans les instances

politiques et qui infléchirait fortement les politiques en sa faveur ; de même l'idée s'est installée selon laquelle les médecins seraient hostiles à toute nouvelle mesure pouvant entraver leur autonomie ; or, il est désormais impossible de se reposer sur une analyse aussi simple du rôle du corps médical dans la fabrication et la mise en œuvre de l'action publique. Les auteurs proposent une nouvelle façon de traiter ces questions en mettant l'accent sur l'émergence d'un phénomène transnational, la « force du médico-économique ». À les suivre, la santé est désormais gouvernée par la gestion des coûts. Ce virage néolibéral, intervenu dans les années 1980, a profondément changé les systèmes en imposant « une nouvelle langue » (P. Miller et N. Rose, *Governing the Present: Administering Economic, Social and Personal Life*, Cambridge, Polity Press, 2008) et « un référentiel des débats » (J. V. Pickstone, « Savoir médical et pouvoir des médecins de la révolution industrielle à l'État post-industriel : autour de Manchester », *Genèses*, 2011, 82, p. 75-94). L'essor de la notion de qualité en est un exemple très illustratif. Ces transformations ont aussi porté sur la structuration du corps médical, et souvent à son désavantage en termes de capacité à infléchir les décisions politiques le concernant. On reprochera ici tout de même aux auteurs le prisme d'une lecture des systèmes de santé par l'économie, car cette lecture laisse trop à l'arrière-plan à la fois la capacité des professionnels de santé à résister aux changements institutionnels et le rôle d'autres acteurs tels que les consommateurs de soins dans le gouvernement du champ de la santé (E. Fillion, *À l'épreuve du sang contaminé. Pour une sociologie des affaires médicales*, Paris, EHESS, 2009 ; V. Rabeharisoa, « L'engagement des associations de malades dans la recherche », *Revue internationale des sciences sociales*, 2002, 171, p. 68-73 ; J. Barbot, *Les malades en mouvement : la médecine et la science à l'épreuve du sida*, Paris, Balland, 2002).

La deuxième partie aborde des questions plus classiques en sociologie de la santé : médecine et profession d'une part (chap. 3), organisation(s), décision et rationalisation d'autre part (chap. 4). Le concept de « profession » médicale a fait l'objet d'une littérature foisonnante, notamment chez les sociologues américains. Le corps médical y a été présenté comme un idéal-type parce qu'il serait l'incarnation du principe d'autonomie (E. Freidson, *Profession of Medicine. A Study of the Sociology of Applied Knowledge*, New York, Dodd, Mead, 1970). Cependant, si les médecins ont reçu un mandat exclusif pour exercer, celui-ci n'est pas suffisant pour leur conférer une autorité sur les décisions politiques qui les concernent. Selon les auteurs, les médecins ne sont susceptibles de conserver leur marge de pouvoir que s'ils se rapprochent des acteurs influents (économiques et politiques). L'apport essentiel du chapitre 3 est la mise en débat des approches fonctionnalistes (T. Parsons, *Éléments pour une sociologie de l'action*, Paris, Plon, 1951 ; R. K. Merton, *The Student Physician: Introductory Studies in Sociology of Medical Education*, Cambridge, Harvard University Press, 1957), interactionnistes (E. Freidson, *ibid.* ; A. L. Strauss, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionniste*, Paris, L'Harmattan, 1992) et, en second plan, néo-wébériennes (avec les travaux d'A. Abbott). Cela permet de confirmer la faiblesse analytique des premières (F. Champy, *La sociologie des professions*, Paris, PUF, 2009) et de réaffirmer qu'il est plus juste de parler de (sous-) segments professionnels ou « des » professions médicales, tant l'hétérogénéité des valeurs, des compétences, des pratiques et des clientèles semble être la caractéristique dominante du groupe étudié. Notons cependant que la force de la profession médicale se fonde sur sa capacité à se structurer et à « construire les conditions d'exercice de son activité », notamment en contrôlant la formation (Merton, 1957) et les autres métiers liés à son activité.

Le chapitre 4 reprend les analyses classiques de l'hôpital comme organisation, en insistant sur les luttes de pouvoir entre médecins, managers et administrateurs, comme « dynamiques structurantes de l'hôpital » (p. 196). Le propos se porte ensuite sur l'une des activités principales de l'hôpital, les décisions de soins. Les auteurs rapportent que plusieurs travaux ont mis en évidence l'importance de l'incertitude dans la prise de décision, tout en montrant la réticence des médecins à admettre qu'ils sont dans cette situation, au point de faire alors appel à des savoirs non scientifiques pour continuer à incarner leur rôle. Il arrive aussi que la décision médicale tienne plus de la « routine locale » (p. 242) ou de la collégialité interprofessionnelle que d'une connaissance parfaite des dernières données scientifiques.

Dans la troisième partie, composée de trois chapitres, les auteurs font un focus sur les politiques de santé publique. Ils s'appuient d'abord sur les travaux de Joseph Gusfield (*La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, Économica, 2009) pour discuter de la question des savoirs et des conditions de leur circulation. Ils montrent par quels processus les connaissances scientifiques sont transformées en normes, écartées (P. Galison, « Removing Knowledge. The Logic of Modern Censorship » dans R. Proctor, L. Schiebinger [eds.], *Agnology. The Making and Unmaking of Ignorance*, Stanford, Stanford University Press, 2008, p. 37-54,) ou *in fine* inscrites dans les politiques de sécurité sanitaire. L'histoire récente montre l'émergence progressive de l'épidémiologie et les conditions dans lesquelles celle-ci va imposer le concept de facteurs de risques (individuels) comme modèle cognitif de gestion des populations (P. Peretti-Watel, « Du recours au paradigme épidémiologique pour l'étude des conduites à risques » *Revue française de sociologie*, 2004, 45, 1, p. 103-132). Les auteurs concluent en s'interrogeant sur le rôle des sciences sociales dans la définition

des politiques de santé publique ; ils rappellent comment les financements de l'ANRS ont contribué à ce que les travaux sociologiques soient utilisés dans les politiques de prévention du sida (M. Calvez, *La prévention du sida. Les sciences sociales et la définition des risques*, Rennes, PUR, 2004).

Le chapitre suivant propose une reconstruction socio-historique de l'émergence des collectifs de patients et montre comment les malades sont de plus en plus associés à la décision publique, et ce même si les auteurs soulignent à juste titre l'extrême diversité des associations sur des registres multiples : les objectifs poursuivis, les rôles assumés auprès des patients et de leur famille, les types de mobilisation, la visibilité des organisations et leur capacité à atteindre le public, les alliances nouées avec des partenaires médicaux et non médicaux, avec des acteurs politiques, institutionnels et privés... En mobilisant la *contentious politics*, peu utilisée pour analyser les mouvements de patients, les auteurs expliquent que « selon les pays, les activistes ne font pas face aux mêmes opportunités et aux mêmes contraintes structurelles et, en conséquence, n'ont pas les mêmes chances de succès » (p. 337).

Du dernier chapitre, qui porte sur les transformations des politiques de santé publique, on peut retenir deux idées principales. Tout d'abord, les auteurs font la démonstration tout à fait convaincante que le concept de médicalisation n'est pas toujours opérant et qu'il « tend à faire perdre de vue que la maladie comme catégorie est utile à beaucoup d'acteurs autres que médecins qui, en s'y référant et l'opérationnalisant, conduisent à la définir et à renforcer son évidence ». Parmi eux, « l'État, les compagnies d'assurance, l'industrie pharmaceutique, certains patients et leurs représentants » (p. 369). Le propos se porte ensuite sur le rôle d'évaluation des agences, souvent accusées de connivence et de complaisance, notamment à l'égard des firmes pharmaceutiques. La littérature citée est plus nuancée et laisse entendre qu'en

fait les phénomènes de capture (c'est-à-dire le détournement des intérêts des agences par des acteurs privés, des groupes partisans) sont mineurs. La réalité est plutôt que les liens entre les évaluateurs et les laboratoires sont complexes tant ils relèvent de dispositifs de régulation contraignants.

En conclusion, les auteurs dressent un diagnostic nuancé. D'un côté, ils reprennent à leur compte le point de vue critique de beaucoup d'observateurs : globalement, les systèmes de santé demeurent plus orientés vers le soin que vers la prévention ; ils ne contribuent que faiblement à la réduction des inégalités sociales de santé ; leur cible se concentre de plus en plus sur l'individu. D'un autre côté, H. Bergeron et P. Castel affirment néanmoins que l'interprétation du changement requiert de procéder à des analyses microsociales et contextualisées, seules de nature à en faire apparaître la pluralité. Si les quelque 480 pages éditées sur papier bible pourront rebuter de nombreux apprentis sociologues, leur mérite est de faire dialoguer les approches sociologiques et les disciplines, proposant ainsi, sur de nombreux sujets, une nouvelle approche des questions de santé. Une question demeure quant à la nature de cette contribution : s'agit-il d'un « manuel » de « sociologie politique de la santé » comme l'indique le titre ? En privilégiant l'angle de la sociologie des organisations (la spécialité de leur laboratoire de rattachement), H. Bergeron et P. Castel restreignent le caractère englobant de cette sociologie politique, en dépit de l'objectif qu'ils s'assignent. Malgré la grande exhaustivité des questions abordées, on peut avoir quelques regrets, par exemple concernant la quasi-absence des interrogations sur tous les métiers du soin autres que la médecine ; de même en ce qui concerne les autres formes de recours aux soins. La réflexion étant très hospitalo-centrée, on ne sait comment les patients consomment du soin en dehors des institutions. De même l'ouvrage manque-t-il d'ouverture sur les systèmes de santé non occidentaux, alors que la comparaison aurait été profitable. Ce

manuel reste cependant remarquable : il est désormais une référence incontournable pour les étudiants comme pour les chercheurs. Il fera date en sociologie de la santé, comme dans l'analyse des politiques de la santé et, espérons-le, en santé publique.

Béatrice JACQUES

*Centre Émile Durkheim
Université de Bordeaux*

Le Goff (Jean-Marie), Lévy (René) (dir.), *Devenir parents, devenir inégaux. Transition à la parentalité et inégalités de genre.*

Genève, Éditions Seismo, 2016, 352 p., 43 €.

La transition à la parentalité représente un moment crucial qui induit des changements importants, en particulier pour les femmes, au niveau des trajectoires familiale et professionnelle. En Suisse notamment, l'entrée en parentalité accentue les inégalités de genre en dépit d'une forte progression des valeurs égalitaires (H. Krüger et R. Lévy, « Linking Life Courses, Work, and the Family: Theorizing a not so Visible Nexus between Women and Men », *Canadian Journal of Sociology*, 2001, 26, 2, p. 145-166.).

En s'appuyant sur la notion de « statut-maire sexué » (*ibid.*) – entendu comme une position sociale structurante caractérisée par des contraintes, des opportunités, des préférences où la femme est assignée de manière préférentielle à la sphère familiale et l'homme à la sphère professionnelle – le présent ouvrage, dirigé par J.-M. Le Goff, démographe, et R. Lévy, sociologue, propose d'éclairer les processus menant à la différenciation sexuée des parcours masculins et féminins lors de la transition à la parentalité.

L'ouvrage repose principalement sur les données quantitatives et qualitatives de l'étude « Devenir parent », réalisée en Suisse romande auprès de couples qui

attendaient leur premier enfant dans les années 2005-2007, et rencontrés pour certains d'entre eux à trois reprises : entre les 4^e et 5^e mois de grossesse ; entre les 6^e et 8^e mois après la naissance, enfin, entre les 12^e et 18^e mois. Sur ces bases, des psychologues, psychosociologues, sociologues et démographes, associés pour la plupart au pôle national suisse de recherches LIVES, ont entrepris de montrer les mécanismes qui expliquent, tant aux niveaux micro, méso que macro, la tendance de la plupart des parents à « choisir » d'organiser leur famille selon un modèle de sexualité traditionnelle. La restitution se décompose en dix chapitres articulés en trois parties.

La première partie traite de l'activation des statuts-maitres sexuels. Le premier chapitre analyse les trajectoires familiales et professionnelles des femmes et des hommes avant leur entrée en parentalité et leurs influences sur le déroulement de celles-ci une fois l'enfant né. Sans surprise, les analyses montrent que les inégalités de genre dans l'investissement des tâches familiales et professionnelles s'accroissent d'autant plus qu'elles préexistaient avant l'arrivée de l'enfant, mais soulignent aussi la préparation des partenaires avant la naissance au basculement vers une organisation familiale plus traditionnelle. Le chapitre 2 complète ces analyses en distinguant trois types d'aménagement des temps de travail rémunéré des conjoints au cours des deux ans qui suivent la conception du premier enfant : les modèles « bi-actif moderne » (le maintien d'un taux d'activité élevé pour les deux partenaires), « bi-actif alternatif » (l'inversion du modèle traditionnel avec une réduction de l'activité de l'homme) et « bi-actif traditionnel » (la réduction de l'activité de la femme). Leurs analyses mettent notamment en évidence qu'au-delà de l'importance des capitaux culturels et économiques et du contexte de socialisation de la famille du couple, l'environnement institutionnel joue un rôle déterminant dans l'organisation professionnelle et familiale suivant la naissance de l'enfant.

Dans une deuxième partie, qui s'intéresse à la réorganisation des couples suite à la transition à la parentalité, le chapitre 3 s'interroge sur la propension des femmes et des hommes à anticiper leur spécialisation dans un rôle genré de père ou de mère. En comparant les intentions exprimées au moment de la grossesse dans la répartition des tâches domestiques et des soins à l'enfant et les pratiques effectives observées un an après la naissance, les auteurs constatent qu'un « grand nombre de couples déclarant des intentions égalitaires adoptent finalement une répartition inégalitaire » (p. 106), suggérant aussi qu'ils se trouvent alors fréquemment confrontés à une répartition des rôles dans leur couple qu'ils n'avaient ni anticipée ni souhaitée, car ayant sous-estimé l'influence de l'environnement social sur l'organisation familiale.

Le chapitre 4 examine les conséquences des contradictions entre valeurs égalitaires et pratiques domestiques inégalitaires lors de la transition à la parentalité et les tensions que cela peut générer au sein des couples. En s'appuyant sur une analyse de variables sociodémographiques, de relation de couple et des émotions ressenties durant la transition à la parentalité, ce chapitre révèle une dégradation de la relation des couples, plus fréquemment ressentie chez les femmes des couples égalitaires, même si les couples partageant des valeurs égalitaires tendent à l'être effectivement plus dans la répartition des pratiques de soins. L'auteur suppose alors les troubles psychiques que cela peut entraîner chez les parents (en particulier les mères) et l'impact négatif probable sur le développement des enfants.

Le chapitre suivant est consacré à l'utilisation du temps dans les couples. Les chercheuses se fondent ici sur des budgets-temps quart d'heure par quart d'heure d'une journée de travail et d'une journée de congé commune de 34 conjoints parents d'un enfant âgé entre un et trois ans. Ce travail propose un éclairage original sur l'articulation des temporalités de la triade

père-mère-enfant et sur les asymétries de genre dans l'utilisation du temps non consacré aux activités professionnelles et domestiques. On (re)découvre qu'au-delà d'une convergence entre les sexes en termes de volume total de travail, des différences qualitatives persistent dans la nature de ces activités, les mères consacrant toujours plus de temps aux tâches non rémunérées et aux soins de base à l'enfant, tout comme aux activités simultanées multiples.

Le chapitre 6 examine les changements de l'arrivée de l'enfant sur les réseaux personnels des conjoints, tant du point de vue de leur composition que de leur structure relationnelle. Il montre que les liens familiaux, dans les premiers mois après la naissance, prennent davantage de place dans les réseaux personnels des conjoints au détriment d'autres liens, dont l'amitié et ceux d'origine professionnelle, et que cette familiarisation du réseau personnel est davantage le fait des hommes que des femmes. Cela laisse entrevoir des perspectives de recherches novatrices quant à la restructuration des réseaux personnels des conjoints à l'arrivée de l'enfant et quant à son effet sur l'organisation des familles.

La troisième et dernière partie étudie l'influence de l'environnement institutionnel et culturel et ses conséquences sur l'entrée en parentalité. Sur le registre de la psychologie sociale, le chapitre 7 explore d'abord les représentations des engagements identitaires des hommes et des femmes et de leur partenaire lors de la transition à la parentalité (vagues 1 et 3). L'analyse des distances et des proximités de ces représentations ne met pas en évidence de différence dans les identités personnelles des hommes et des femmes qui s'identifient en priorité à leurs rôles d'époux/se et de parents, tout en conservant un ancrage spécifique dans leurs rôles relationnels (famille élargie, amis) et ceux liés au travail professionnel et familial. Les différences s'observent en revanche dans les représentations des partenaires qui rejoignent des images plus conformes aux rôles

stéréotypés de genre. Ainsi, pour les auteur-e-s, « si l'identité personnelle apparaît résister à la pression sociale de différenciation des genres [...], les nouveaux parents apparaissent reconnaître leur existence, voire leur poids inéluctable, lorsqu'ils décrivent leur partenaire » (p. 202), laissant émerger de manière inattendue chez leur partenaire des rôles genrés et sociaux différenciés.

Le chapitre 8 s'intéresse à la dynamique des intentions de fécondité pour le second enfant, à partir d'entretiens réalisés à au moins deux reprises auprès de quatre couples, deux pères et cinq mères. Le passage d'une intention claire à une intention incertaine semble associé à une prise de conscience de réalités freinant la réalisation immédiate d'un désir d'un nouvel enfant ; l'inverse semble moins fondé sur des conditions. Au niveau des couples, les femmes expriment plus souvent un désir affirmé d'un nouvel enfant, tandis que peu de parents mentionnent des conditions extra-familiales dans les raisons liées aux intentions de fécondité. Peut-être parce qu'un second enfant constitue la norme sociale dominante.

Le chapitre suivant se penche sur les politiques qui régissent les congés parentaux et sur les représentations des rôles parentaux dans les médias suisses, énonçant « la manière dont les institutions et les normes contribuent à (re)produire un modèle familial traditionnel modernisé » (p. 236). En légiférant sur le congé maternité mais en excluant les hommes du cadre légal qui régit la transition à la parentalité, le législateur suisse, soutenu par ailleurs par des discours médiatiques genrés, contribue à la persistance de la division sexuelle inégale du travail productif et reproductif. L'auteure souligne ainsi l'importance de « travailler » conjointement les normes et les institutions pour lutter contre les inégalités de genre.

Enfin, le dernier chapitre ouvre la perspective en s'appuyant sur trois bases de données quantitatives complémentaires (« European Social Survey », « Panel

suisse des ménages », « Devenir parent »), qui permettent de mettre en lumière le poids du contexte politique et social. Il montre que beaucoup de couples vivent une situation d'incohérence entre valeurs et pratiques : leurs aspirations égalitaires vont de pair avec le maintien durable d'une division inégalitaire du travail professionnel et domestique à l'arrivée des enfants. Cette observation force les auteurs à repenser leur théorie initiale d'instabilité (psychologique et conjugale) associée à une situation d'incohérence (et la conclusion du chap. 4). À les suivre, en effet, l'incohérence est étrangère à la conscience d'une bonne partie des couples, du fait d'une interprétation spécifique et non symétrique de la situation ou d'un sentiment relatif de satisfaction, notamment au regard du vécu de leurs propres parents. Plus largement, cette observation invite à mieux comprendre comment les partenaires gèrent cette incohérence et les enjeux individuels, conjugaux, familiaux et sociaux sous-jacents à cette situation. Un lien pourrait peut-être être fait ici avec le niveau relativement élevé d'infécondité en Suisse.

L'ouvrage n'est pas exempt de limites, à commencer par celles qui sont liées à l'échantillonnage. L'étude « Devenir parent » souffre en effet d'une sur-représentativité des classes supérieures et d'un phénomène d'attrition de l'échantillon entre le début et la fin de l'enquête, nécessitant la confirmation des résultats sur la base d'échantillons dans lesquels les classes populaires seraient mieux représentées. Mais les qualités du livre sont aussi manifestes, du fait de son parti pris interdisciplinaire et de méthodes souvent originales. Il offre des indications intéressantes sur les rôles joués, en interaction, par les institutions, les normes et les valeurs au niveau de l'insertion professionnelle et familiale des jeunes parents.

Inspirant pour tous ceux et celles qui s'intéressent à la transition à la parentalité, aux rapports sociaux de sexe, aux inégalités sociales et aux parcours de vie, cet ouvrage confirme l'intérêt des approches mixtes

longitudinales, et appelle à poursuivre certaines pistes de recherches en élargissant à la fois les types de famille (monoparentale, homosexuelle, recomposée) et la durée d'observation, car le temps de la parentalité et ses inégalités (de genre et de classe) se poursuivent bien au-delà de la petite enfance.

Laurence CHARTON

*Institut national de la recherche scientifique
Centre urbanisation culture société, Montréal*

Cardon (Dominique), Heurtin (Jean-Philippe), Chorégrapheur, la générosité. Le Téléthon, le don, la critique.

Paris, Économica, 2016, 224 p., 25 €.

En deux jours, réunis devant leurs téléviseurs à l'occasion du Téléthon, les Français offrent l'équivalent de 3 % des dons effectués annuellement dans le pays. C'est dire la puissance de l'opération méticuleusement construite qui fonctionne depuis trente ans maintenant ; c'est dire aussi l'intérêt de cette enquête multi-située approfondie qui, réalisée en 1996, vient seulement de paraître. La question est, avancent les auteurs, de comprendre comment un tel élan de générosité advient malgré les critiques dont le Téléthon fait l'objet.

L'enquête est conduite en suivant les principes de la théorie de l'acteur réseau. Les apports de cette forme particulière de sociologie relationnelle dérivent de l'emploi de ce que Bruno Latour a appelé un « infalangage » destiné à suivre les acteurs au plus près de leurs mouvements. La chorégraphie de la générosité est donc présentée en termes de cadrage et de débordement, de dispositif de mobilisation du côté de l'organisation, d'engagement, d'attachement, d'intéressement du côté des téléspectateurs. Surtout, on y verra à l'œuvre la notion de « force » (du dispositif, des malades, des spectateurs qui la ressentent en eux, etc.), laquelle a

principalement l'avantage de se dispenser de chercher une quelconque causalité dans l'ensemble de ce processus ; il suffit que cette force soit « transportée » ou « traduite » par le dispositif pour qu'une entité du réseau « fasse faire » quelque chose à la suivante.

Les auteurs conduisent d'abord le lecteur dans les coulisses de l'organisation du Téléthon (chap. 1) avant de centrer leur attention sur le compteur de promesses de don (chap. 2) qui focalise une grande part de l'attention des animateurs et des spectateurs, mais également des chercheurs qui y voient le « totem » de cette effervescence festive télévisuelle, totem vers lequel se tournent les regards lorsqu'il s'agit de voir se concrétiser les mouvements de la générosité. Le chapitre suivant entre dans la machinerie placée en amont du compteur et explicite, au moyen d'une quantification simple mais efficace, les ressorts qui produisent la « force » qui « fait bouger le compteur du téléthon ». Le chapitre 4 rend compte du dispositif d'enquête (une soixantaine de groupes de téléspectateurs suivis par un observateur lors de l'édition 1996) qui a permis de suivre les réactions émotionnelles des téléspectateurs au fil de l'émission. Chaque chapitre apporte une riche moisson d'informations et de résultats. On voit combien la mise en place de ces deux journées est complexe et comment la complexité est réduite par une programmation serrée du temps et des divers moments de l'émission (les duplex, les « fils rouges », les séquences « malades », « chercheurs », « musique », etc.), organisant, semble-t-il, également son propre désordre, lequel donne encore plus de force à l'émission en mettant en scène le bouillonnement de la générosité dont le compteur rend compte avec plus ou moins d'exactitude. Les données quantitatives montrent clairement que les promesses de don affluent après les séquences émouvantes (les chansons de Marie-Jo, gravement handicapée), indexant ainsi avec précision la microsociologie de la générosité aux émotions, alors qu'à un niveau plus

macroscopique l'approche quantitative montre que les promesses de don sont fonction du volume de l'audience. Le suivi des groupes de téléspectateurs permet de dresser une typologie de l'audience selon la nature des réactions (les discussions, l'attitude corporelle comme indice de l'attention au spectacle du Téléthon) distinguant entre l'adhésion forte ou faible d'un côté, la distanciation forte ou faible de l'autre. Cette typologie permet aux auteurs d'étudier la tension entre l'engagement dans l'événement et la critique de l'organisation qui œuvre à le produire, d'où il ressort que les deux phénomènes sont déconnectés, les acteurs passant de l'une à l'autre sans qu'un problème de cohérence ne puisse leur être opposé – assurément une hypothèse très forte lorsqu'il s'agit de traiter également de la critique.

Le résultat de ce travail est convainquant. Les auteurs ont su déployer cette approche avec habileté et saisir la solidarité non comme une donnée, déjà là, mais comme mouvement de solidarisation, le social en train de se faire – le leitmotiv de cette sociologie relationnelle. C'est tout particulièrement convainquant dans la mesure où le Téléthon comporte une dimension exceptionnelle de réflexivité portée par son dispositif télévisuel : la distance entre le téléspectateur et le spectacle est quasi nulle puisque le téléspectateur fait l'objet des sollicitations récurrentes des animateurs (« Appelez le 36-37 »), mais également parce que le téléspectateur agit et voit son action se traduire (presque) immédiatement sur le spectacle par le truchement du mouvement du compteur. Le bouclage réflexif est analysé d'une manière pertinente, de même que sont éclaircies les manières de recevoir le programme, tant de la part des groupes « engagés » et « pragmatiques » que des groupes « ironiques » ou « critiques ». L'ouvrage se focalise alors (chap. 6) sur l'enthousiasme, considéré à la fois comme une forme de coordination (l'enthousiasme fait sortir de chez soi, il apporte de l'énergie et finalement ouvre l'espace des possibles) et une manifestation-expression de ce

mouvement de solidarisation que produit le Téléthon avec son dispositif de réflexivité très particulier et semble-t-il très efficace jusqu'aux débuts du XXI^e siècle.

Le chapitre 5, « Donner quand même », est sans doute celui qui pose le plus problème. De quel don s'agit-il avec le Téléthon ? L'argumentation, claire et directe jusqu'alors, devient sinieuse ; les références théoriques se mettent à proliférer (Marcel Mauss, bien sûr, les interprétations pragmatistes de sa théorie du don, la psychosociologie des « effets de tierce personne », Rousseau, la morale de Mencius, etc.) et le texte se perd parfois dans les sables de la critique, convenue dans cette sociologie relationnelle, de la démarche de Durkheim. Les auteurs se mettent en devoir de trouver des équivalences entre leur propos et la conceptualisation de Mauss, voire celle de Durkheim. Ainsi, le compteur serait l'équivalent du totem, objet dans lequel se fixe le sacré et les forces que celui-ci donne aux croyants ; ainsi, les promesses de don deviennent le contre-don des téléspectateurs ayant reçu la force (de caractère, de vie, etc.) dont font preuve les malades au cours des séquences que le Téléthon leur réserve. On y retrouve les dons d'attente, d'ouverture et même le *hau*, l'élément le plus controversé de la théorie maussienne. *In fine*, le don du Téléthon serait un don archaïque.

On peut douter de l'utilité de la démarche et de cette qualification car ce faisant les auteurs perdent de vue ce qui fait l'originalité de leur recherche sur la générosité : la présence d'une organisation entre les donateurs et les donataires, un phénomène absent de la réflexion de Mauss. En effet, les propos sur le don cérémoniel et sur sa chorégraphie ne disent rien de cette présence : ils mettent plutôt l'accent sur la logique de l'honneur et le caractère public du don – à propos desquels une référence à la *Twassa* Kabyle étudiée par René Maunier aurait été plus appropriée. La cérémonie vaut par la présence des donateurs et des donataires et non par son caractère construit. Mais, dès lors,

ayant perdu de vue l'organisation, le lecteur ne sait rien du devenir des promesses, il ne sait pas les circuits par lesquels passent les dons une fois les promesses tenues, il ne sait pas comment des dons anonymes sont délivrés et reçus. L'enquête perd le fil de ce qui fait l'originalité du don à l'œuvre dans le Téléthon comme dans de très nombreux autres dons dans lesquels une ou plusieurs organisations prennent place entre le donateur et le donataire ; elle ne suit plus le social en train de se faire lorsqu'il s'agit de passer des promesses de don aux dons eux-mêmes, puis de les voir arriver aux chercheurs et, finalement, aux malades. Le fil de l'enquête relationnelle a été rompu, sans doute un peu tôt.

L'ouvrage donne alors l'impression de traiter la générosité chorégraphiée par le Téléthon sous le registre d'une opposition entre le « vrai don », en face-à-face, de personne à personne, et une générosité d'un aloi douteux, parce que fabriquée par une organisation qui dénaturerait la générosité au profit de la pure et simple collecte de fonds. Il est question de « donner, quand même », c'est-à-dire malgré la perception de la machinerie mise en place par l'organisation du Téléthon et, pour finir, on se trouve face à un don empreint de nostalgie. Il aurait été sans doute préférable d'en rester à l'idée initiale, esquissée en introduction, d'un don nouveau, pleinement accepté dans sa dimension construite, comme une forme de don adaptée à une société peuplée d'organisations, une forme de don redevable d'une solidarité organique. Une forme de don qui se déploie dans bien d'autres circonstances que celles du Téléthon, à l'occasion des dons de sang ou d'organes, des dons aux restos du cœur, aux ressourceries (organisations qui collectent des déchets, pour les recycler de différentes manières : vente aux particuliers, à des professionnels du traitement des déchets) ou à Emmaüs, des dons de temps et de compétences de la part des bénévoles ou des hackers. Autant de dons qui partagent avec le Téléthon la dimension organisationnelle,

sans en avoir les caractéristiques de réflexivité offertes par la machinerie télévisuelle, et pour lesquels, sans l'effervescence du samedi soir si bien étudiée dans cet ouvrage, les Français donnent régulièrement et abondamment tout au long de l'année.

Philippe STEINER

Université Paris-Sorbonne
GEMASS

Castel (Patrick), Hénaut (Léonie), Marchal (Emmanuelle) (dir.), *Faire la concurrence. Retour sur un phénomène social et économique.* Postface de Denis Segrestin.

Paris, Presses des Mines, 2016, 262 p., 29 €.

L'ouvrage dirigé par P. Castel, L. Hénaut et E. Marchal, tous trois chercheurs au Centre de sociologie des organisations (CSO), porte sur un problème de première importance que l'on peut résumer par une série de questions : Qu'est-ce que la concurrence ? Comment naît-elle ? Comment est-elle façonnée par les pratiques et les institutions ? Et, d'une manière plus générale, doit-on parler de la concurrence au singulier ou de concurrences au pluriel ? La concurrence est-elle d'emblée et nécessairement marchande ? Peut-elle avoir des aspects socialisateurs ?

La concurrence, on le sait, est une entité qui oppose historiquement économistes et sociologues. Elle constitue une des conditions centrales de l'émergence de forces internes au marché (la « main invisible » dans les termes d'A. Smith, la concurrence pure et parfaite dans ceux des néo-classiques), forces qui sont porteuses d'un bien commun incarné par l'optimum de Pareto (il n'est pas possible d'augmenter la satisfaction d'un agent sans détériorer celle d'un autre). À cette vision idyllique, la sociologie économique oppose l'ensemble des forces externes qui

permettent la mise en œuvre de ces marchés : la « main visible des managers » d'A. Chandler, la construction sociale des marchés dans ses versions bourdieusiennes (M.-F. Garcia, N. Fligstein) ou callon-latourienne. De même, sous l'impulsion de M. Granovetter, la nouvelle sociologie économique, dans les années 1970, proposait de s'intéresser à la nature des liens qui structurent les interactions économiques, renonçant ainsi à constituer une frontière nette entre organisations et marchés. H. White, dans cette même veine, appréhendait la concurrence en partant de l'environnement informationnel des entreprises et de leurs capacités à maintenir une « niche » qualitative dans la dynamique concurrentielle du marché.

Le grand intérêt de l'ouvrage qui nous est donné à lire est de mettre en évidence que ce que recouvre la concurrence n'est pas réservé aux marchés. Ainsi, les différents cas regroupés dans ce collectif éclairent sous un nouvel angle ce que l'on qualifie parfois rapidement, pour les dénoncer, de néologismes de « néolibéralisme » ou de « néomanagement ». En effet, la concurrence se glisse partout : dans les indicateurs qualité de l'hôpital (H. Bertillot, chap. 1), les dispositifs de classement des *business schools* (B. Cret, chap. 2), le fonctionnement des salons professionnels (J. Brailly, G. Fabre, E. Lazega, chap. 3), les appels d'offre (J. Aust, chap. 4) et l'organisation de la recherche publique (J. Barrier, A. Vezian, chap. 6 ; M. Cloarec, S. Mignot-Gérard, chap. 11), le milieu associatif (M. Robelet, chap. 5), les organisations multinationales (F. Foureault, chap. 7), la filière bio (G. Anzalone, chap. 8), l'aide humanitaire (M. Older, chap. 9), comme dans la profession des restaurateurs d'œuvres d'art (L. Hénaut, chap. 10).

Pour autant, les lecteurs qui recherchent une définition substantielle de ce que constitue la concurrence seront déçus. Pour les coordinateurs de l'ouvrage, la concurrence est un processus « instable et

controversé ». Pour l'appréhender, ils proposent de « s'intéresser à la façon dont les acteurs eux-mêmes appréhendent et travaillent le phénomène ». Ils expliquent qu'ils ne regardent pas « la concurrence comme un phénomène morphologique, à l'instar des économistes ou de certains sociologues, mais comme un problème social [...] auquel les acteurs donnent sens et qu'ils contribuent à construire tout en cherchant à y échapper ». Revendiquant une posture pragmatique, la méthode consiste à identifier les concurrents, l'angle sous lequel les activités sont comparées, la manière dont la mise en concurrence est organisée. Ces relations ne sont d'ailleurs pas rigidifiées et se transforment dans la dynamique des interactions. Les études de cas empiriques venant en appui de la thèse générale ont été discutées dans un séminaire commun et sont regroupées dans deux grandes parties qui structurent l'ouvrage. La première porte sur la fabrique des règles et instruments de la concurrence. On retrouve là une entrée classique de la sociologie économique portant sur la construction sociale des marchés (conventions d'équivalence, mondes de production, standards de qualité). La seconde partie, intitulée « La concurrence aux mains d'acteurs réflexifs », traite plus directement des stratégies des acteurs et des dynamiques concurrentielles. Les cas étudiés constatent que les rapports entre coopération et concurrence sont ambivalents, des formes hybrides pouvant se mettre en place de manière stable (la *coopétition*). Il s'agit aussi pour les protagonistes de contrôler à quel niveau et avec quels acteurs la concurrence doit s'exercer.

Des modifications dans l'environnement conduisent parfois à une mise en cause des compromis obtenus. La remarquable analyse du réseau Biocoop illustre ce phénomène. L'adhésion à ce réseau vaut acceptation des valeurs écologiques qu'il privilégie. L'approvisionnement local et la saisonnalité (en débat dans le réseau, en raison de politiques différentes des concurrents) sont mis en avant au détriment de la rentabilité immédiate, tout en permettant

aux affiliés de s'approvisionner ailleurs, et donc de mettre en concurrence la plateforme du réseau à d'autres grossistes. On comprend bien que si elle n'est pas limitée, cette concurrence sur l'approvisionnement mettrait à bas le lien qui relie les membres du collectif Biocoop. Bref, si la concurrence permet aux stratégies individuelles de s'exprimer, elle fait aussi l'objet d'une construction collective. C'est sur cet équilibre entre liberté individuelle et choix collectifs, et sur le pluralisme des formes de concurrence qui en résultent, que les études de cas nous renseignent.

Si les différentes illustrations partagent cette problématique générale sur la construction et la mise en œuvre de la concurrence, l'ouvrage ne débouche pas sur une modélisation globale de ce phénomène, les coordinateurs reconnaissant que leur projet n'est pas de « définir *a priori* les secteurs, les organisations ou les groupes professionnels qui sont en concurrence les uns aux autres ». Le texte de D. Segrestin, en fin d'ouvrage, tient de fait le rôle de synthèse conclusive. Il remarque, s'appuyant sur F. Braudel, que la concurrence s'inscrit dans l'idéaltype de la place de marché dans laquelle « c'est le produit lui-même qui parle ». La concurrence renvoie ici à une arène catalactique (H. White) où le marché est un échange pur et où s'opèrent des appariements légitimes entre acteurs. Mais la concurrence est désormais le plus souvent liée à une activité industrielle dans laquelle elle s'insère et qui la façonne : il s'agit cette fois de décrire l'engagement productif des acteurs dans la mise en œuvre de cette interface marchande. D. Segrestin note que trois facteurs permettent de rendre compte de l'évolution actuelle de la « fabrication » de la concurrence. Tout d'abord, les places de marché se sont étendues avec le contexte de mondialisation (marchés internationaux des programmes télévisés, des *business schools*) construisant des espaces concurrentiels complexes liant le local et le global. Ensuite, les mécanismes de la concurrence s'infiltrèrent dans des mondes économiques auparavant protégés (professions spécialisées, associations), les

transformant largement au passage. Enfin, elle pénètre à l'intérieur d'organisations marchandes fonctionnant auparavant selon d'autres mécanismes de régulation (c'est par exemple le cas lorsque les différentes entités qui la composent sont considérées comme des centres de profits). Il en résulte des conflits entre les acteurs agissant au plus proche de la transaction marchande et ceux se situant plus en amont de la chaîne de valeur, avec une conséquente redistribution du pouvoir à l'intérieur de la firme. On peut néanmoins se demander si le refus de concevoir la concurrence comme un phénomène morphologique ne conduit pas les chercheurs à adopter un cadre un peu trop large. Ils prennent pour acception de la concurrence celle de G. Simmel pour lequel elle constitue une lutte indirecte. « Le langage n'admet l'usage du terme de concurrence que lorsque la lutte consiste dans les efforts parallèles des deux parties en vue d'un seul et même enjeu » écrit-il dans son essai sur le conflit. La concurrence est une activité relationnelle. Elle ne constitue pas un manque d'attention, mais il s'agit d'une attention périphérique, de surveillance ou de mesure à autrui. La concurrence dont parle G. Simmel s'applique aussi bien à deux vendeurs en compétition sur un marché qu'à deux hommes convoitant les faveurs d'une femme, la gloire ou la renommée. C'est en quelque sorte une définition méritocratique de la concurrence. Comme le note D. Segrestin, le compétiteur doit franchir une série d'épreuves pour réaliser son but, rien n'est gagné à la première étape. La métaphore la plus courante pour qualifier ce type d'épreuve est la course d'athlétisme : chaque joueur dans son couloir et que le meilleur gagne ! La problématique associée est donc celle de l'égalité des chances : la course s'est-elle déroulée normalement, chacun pouvant exprimer ses talents intrinsèques ou bien est-elle faussée ? Et dans ce cas, il convient d'annuler le résultat et de recommencer l'épreuve afin de rétablir la justice. L'épreuve est formatée, collective, et ce sont d'ailleurs ces essais de formatage que nous invite à voir la première partie du livre.

Pour autant, cette définition de la concurrence en termes de « compétition » légitime s'applique-t-elle dans la plupart des cas présentés ? La concurrence dont il s'agit est souvent une concurrence pour l'argent, c'est-à-dire une concurrence marchande. Et on peut supposer que ce changement d'objet est un changement de nature de la concurrence. Introduire de la compétition dans l'accès à des postes universitaires ou d'excellence dans l'administration, par le biais de concours, est cohérent avec une conception civique de l'État tournée vers l'intérêt général. Elle passe par l'existence d'un ensemble d'institutions : statut de la fonction publique, agent assermenté, etc. On est à mille lieues de la place de marché. Introduire une concurrence dont le but est de réduire les coûts, en fixant un cahier des charges et des objectifs, fragilise cet édifice institutionnel et facilite la gestion de ces activités annexes par des acteurs privés, selon la logique du « *make or buy* » des économistes des coûts de transaction.

Il est beaucoup question lors des études de cas de « tensions » lors des opérations de mise en équivalence nécessaires au passage à la concurrence et l'on voit bien que c'est cette question de l'hétérogénéité des ressources qui composent les organisations, et dont certaines vont être mises de côté lors des opérations de *commensuration*, qui est en jeu. Si l'on prend l'exemple des *business schools*, elles s'inscrivent dans un marché international et l'opération d'accréditation et de classement est centrale pour elles. Sans standards de qualité, il est difficile de faire un marché. La *business school* fonctionne comme une petite entreprise et son objectif est d'améliorer sa position face à ses concurrents. Mais l'environnement de ces écoles est constitué d'autres institutions de formation, comme les universités, elles aussi de plus en plus soumises à des classements, sans que les enjeux soient strictement les mêmes et parfois en cohérence les uns avec les autres. Les « tensions » entre logiques, ou entre grandeurs (pour reprendre les termes de

L. Boltanski et L. Thévenot) deviennent palpables. C'est particulièrement saillant également dans le chapitre portant sur la gestion par les ONG du Tsunami de 2004.

Au-delà de ces remarques générales, *Faire la concurrence* est un livre novateur qui interroge un phénomène finalement peu regardé par la sociologie contemporaine. Il s'inscrit dans une série d'ouvrages récents en sociologie économique visant à renouveler l'analyse de l'économie et des marchés en les appréhendant comme des activités relationnelles. À ce titre, il intéressera les sociologues économistes qui travaillent sur ces questions.

Emmanuel Kessous

GREDEG
Université Nice Sophia Antipolis
Université Côte d'Azur

Ravet (Hyacinthe), *L'orchestre au travail. Interactions, négociations, coopérations*. Préface d'Howard S. Becker.

Paris, Vrin, 2015, 371 p., 20 €.

Les représentations communes du chef d'orchestre tendent à en faire une figure puissante exerçant sur les musiciens qu'il dirige un pouvoir sans faille. Or, l'existence d'une telle relation entre un donneur d'ordres et des exécutants est largement contredite par les observations sociologiques de répétitions durant lesquelles se fait jour une complexité bien plus grande. Dans le présent ouvrage, la sociologue et musicologue H. Ravet s'attache à sonder cette complexité. Ainsi écrit-elle « dans ce jeu à plusieurs voix, celle du chef se fait entendre de manière prépondérante et donne une direction fondamentale au processus de (re)création. Pour autant, chaque musicien tient une part de responsabilité créative, aussi ténue soit-elle [...] Et parfois, cette responsabilité devient primordiale » (p. 16). Il s'agit donc pour l'auteure de saisir les modalités de contribution de chaque participant à l'interprétation musicale.

Ce travail se fonde à la fois sur l'hypothèse selon laquelle « le son est socialement construit », et sur l'idée que « les contours et les enjeux d'une situation de création s'enracinent dans la matière sonore » (p. 18). Croisant les approches sociologique et musicologique, l'auteure y déploie une méthodologie d'enquête ethnographique appliquée au travail des orchestres et de leurs chefs. Sont ici présentées des observations prolongées relatives au travail de direction de deux chefs d'orchestre, à la création d'un opéra pour enfants et au travail d'un chef d'orchestre avec un chœur de chambre. À cela, H. Ravet associe des entretiens (semi-)directifs ainsi que des échanges informels. De là découle un ensemble de données constituées de notes prises manuscritement *in situ*, de comptes rendus de répétitions, de partitions annotées.

Afin de rendre compte des processus créateurs à partir de l'étude d'une situation particulière, H. Ravet a organisé son ouvrage de sorte que le lecteur découvre l'ensemble des dimensions constitutives de la réalité quotidienne d'un ensemble musical à l'époque contemporaine. L'ouvrage s'ouvre sur deux chapitres qui s'attachent à expliciter et à justifier les choix scientifiques qui sous-tendent la recherche. Cela permet à l'auteure de développer une réflexion à propos de ce qu'elle nomme « la place de l'observation et le statut d'observatrice » (p. 51). Fort utile, cet effort réflexif met au jour une série de situations concrètes dans lesquelles « la position d'observatrice peut aussi parfois se révéler ambivalente, conduisant à repenser le statut de chercheur et à s'éloigner d'un idéal de posture neutre » (p. 58).

Parvenue au cœur de sa réflexion, l'auteure en vient (chap. 3 et 4) à l'approfondissement de la dimension interactionnelle du processus d'interprétation musicale. Ainsi, remarque H. Ravet, « gestes, usage des onomatopées, du chant et du parler-chanter s'ajoutent aux demandes verbales explicites d'ordre technique mais aussi à la démonstration par le

jeu musical lui-même » (p. 132). Tous ces éléments varient selon le statut et le degré de participation des individus à l'action. Précisément, l'attention se porte ensuite (chap. 5 à 7) sur les acteurs de l'interprétation. L'auteure montre comment les figures du chef ou de la cheffe peuvent se trouver aux prises avec des rapports et des conflits de pouvoir structurant leur relation à l'orchestre. S'engage donc un travail de négociation. La comparaison des styles d'un chef d'orchestre homme et de deux cheffes d'orchestre femmes invite à réfléchir au genre en tant qu'opérateur de hiérarchie au sein de la profession. Les chapitres 8 et 9, sur lesquels l'ouvrage s'achève, traitent du partage de la créativité et des modalités temporelles du jeu musical commun. Au fondement du processus interprétatif se trouverait ainsi une structure solidaire. « Une même compréhension unit alors chef et musiciens, et sans doute le public, qui ne se traduit pas par les mots, mais se joue dans le temps d'une sonorité et d'un flux musical recomposé ensemble » (p. 312).

L'ambition heuristique de la recherche de H. Ravet est forte : saisir, dans un même mouvement de pensée, les modalités de construction de la matière sonore ainsi que les conditions de production collective de son interprétation musicale. De là se dégagent trois résultats principaux. Tout d'abord, l'analyse démontre l'existence d'un long processus de cocréation de l'œuvre musicale car « si le chef prépare en amont la production, puis donne une impulsion à partir d'une vision personnelle de l'œuvre [...], celle-ci ne se dessine clairement que dans le jeu avec les musiciens » (p. 337). Par exemple, le sourcil levé du chef signale qu'un acte sonore, une rectification sont exigés d'un instrumentiste. Le geste effecteur, qui consiste à frotter un instrument, appelle, lui, un mouvement spécifique dans la musique. Quant au maniement de la baguette, il impulse une rythmique et indique d'infimes pulsations musicales à effectuer. Nous pourrions percevoir là une démarche idéalisant les

relations collaboratives, ou qui tendrait du moins à amoindrir la dimension conflictuelle du rapport de travail. Or, il n'en est rien : l'auteure démontre en effet que « la négociation de la légitimité du chef et de ses relais se situe bien au cœur de l'action » (p. 338).

L'analyse apporte également des éléments d'éclairage sur le processus créatif, faisant notamment du travail quotidien, voire de la routine, une pierre angulaire de l'activité musicale. La description minutieuse des mouvements de corps des musiciens révèle une coordination constante de l'action à l'origine de la production d'un son « qui trouve sa forme dans les multiples interactions croisées au sein d'un ensemble, interactions propres à l'expérience de tel orchestre avec tel chef dans tel contexte à tel moment » (p. 341).

Il faut, enfin, souligner l'attention que l'auteure accorde à l'analyse des rapports sociaux de sexe, à propos de la nature particulière des relations qui se nouent entre une femme cheffe et les musiciens qui l'entourent ou qu'elle dirige. H. Ravet démontre que « lorsque celui qui détient le pouvoir de faire jouer l'orchestre est une femme, toutes sortes d'obstacles surgissent encore plus fortement » (p. 242). L'auteure donne à ce propos la parole à une cheffe renommée qui a dû subir, au début de sa carrière, des remarques sexistes de la part d'un chef d'orchestre, et qui s'est trouvée confrontée à des musiciens refusant d'être dirigés par elle. Plus globalement, c'est à la question de la légitimité professionnelle féminine que cette cheffe d'orchestre a régulièrement été renvoyée. Elle explique que ce n'est qu'au prix d'un travail sur elle-même qu'elle est parvenue à affirmer sa confiance en ses compétences. Ce qui a dès lors induit une charge de travail supplémentaire.

Tout au long de l'ouvrage, H. Ravet s'interroge sur « la généralisation possible des résultats obtenus à partir de l'observation de situations très particulières » (p. 51). De fait, bien qu'ancrée dans un contexte spécifique, cette recherche

apporte, pour finir, des éléments de réflexion globale, contribuant ainsi à nourrir les débats qui animent notamment le champ de la sociologie des œuvres. Cette propriété tient à la qualité du protocole de construction de la recherche, à l'usage que l'auteur fait de la démarche ethnographique et aux enjeux qu'elle lui assigne : il y a là une exploitation approfondie d'une matière sociale incarnée. On en trouve de bonnes illustrations dans la précision des descriptions relatives aux échanges entre la cheffe, la soliste et un chef de pupitre ; de même des remerciements qu'elle adresse aux musiciens à l'issue des séances de travail, ou encore de la proximité maternante dont elle fait preuve à leur égard : à chaque fois, le détail ouvre une voie d'accès à la montée en généralité.

Par ailleurs, l'effort constant de H. Ravet de se représenter dans la situation de recherche qu'elle est en train de vivre et dont elle fait le récit révèle le potentiel cognitif de l'exercice réflexif. Ainsi s'interroge-t-elle sur la façon d'agir « lorsqu'on observe des personnalités qui disposent d'une image publique et occupent une situation d'exception » (p. 62), ou sur la nature des propos que ses interlocuteurs acceptent de délivrer à l'enquêtrice (p. 65). Ces questions signalent la nécessité constante de revenir sur les choix effectués dans l'enquête afin de ne pas entériner trop rapidement les données recueillies.

Toutefois, l'ouvrage laisse en suspens quelques questions. Si H. Ravet fonde une grande partie de son analyse sur les situations empiriques observées, elle ne présente que peu d'éléments de contextualisation permettant de saisir les modalités générales de production de l'interprétation musicale. L'auteur n'en dit pas assez sur les conditions professionnelles, organisationnelles et institutionnelles dans lesquelles évoluent les formations observées. Le lecteur voudrait mieux apprécier le cadre social et temporel dans lequel s'est déroulée l'enquête et le mettre en regard avec les caractéristiques générales de la profession. Que dire par exemple des trajectoires des

instrumentistes et des chefs ? Quelle est aujourd'hui la situation socio-économique modale des orchestres français ?

Par ailleurs, le livre montre clairement les processus selon lesquels une œuvre musicale se construit. Mais il resterait à savoir ce qu'il en est, en amont, des modalités d'apprentissage à partir desquelles les musiciens apprennent à (bien) construire ensemble. À ce sujet, on imagine que le travail des musiciens ne se limite pas aux moments de répétition et de concerts : dans quelles conditions s'exercent-ils (individuellement) à interpréter ? De même aurait-il été intéressant de recourir à une analyse qui intègre certains des éléments de socialisation scolaire, amicale, professionnelle et académique qui sont à l'origine de l'acquisition des compétences interprétatives. Enfin, les enquêtes sociologiques relatives à l'accès à la notoriété (et plus globalement à la reconnaissance artistique) ont démontré l'importance des instances de légitimation. C'est pourquoi l'on aurait souhaité que l'auteur s'arrête aux conditions socio-économiques dans lesquelles les chefs d'orchestre et les musiciens qu'elle a observés parviennent à valoriser leurs pratiques. Dans quelle mesure les interactions entre les musiciens se ressentent-elles dans les réceptions critiques dont leurs performances artistiques font l'objet ? De quelles manières la réputation forte ou faible des individus agit-elle sur leurs pratiques interprétatives et sur le degré de liberté qu'ils s'octroient ? Ces gains de capitaux symboliques reconfigurent-ils les interactions collaboratives en situation d'interprétation ?

Le livre est exemplaire à divers titres, notamment quant à la précision de la démarche ethnographique et à l'importance considérable des données recueillies. Il tire également sa valeur de l'originalité de l'hypothèse qui vaut à l'auteur d'accorder une telle attention aux micro-interactions, mais aussi aux relations de pouvoir et au dévoilement de rapports sociaux de sexe. Tout cela contribue à enrichir les recherches conduites dans le passé par H. Ravet.

C'est pourquoi *L'Orchestre au travail. Interactions, négociations, coopérations* est un ouvrage important. Inscrit dans le champ de la sociologie des œuvres autant que dans celui de la sociologie de l'action, il parvient à les enrichir tous deux.

Kaoutar HARCHI

Cerlis – Université Paris Descartes

Pudal (Romain), *Retour de flammes. Les pompiers, des héros fatigués ?*

Paris, La Découverte, 2016, 280 p., 16,50 €.

Si les enquêtes ethnographiques et les immersions de longue durée sur le terrain sont devenues une voie d'accès privilégiée à la connaissance sociologique, rares sont celles qui n'ont pas été pensées comme dispositif méthodologique dès le départ. Le récit ethnographique qui fonde les analyses sociologiques sur les pompiers dans la France contemporaine livrées par R. Pudal fait partie de cette catégorie. Ce livre est le récit d'une double conversion : conversion d'un sociologue au métier de pompier et au partage concret d'un univers social populaire et masculin, conversion de cette expérience, initialement pensée comme un engagement, en terrain d'enquête. De cet itinéraire, il reste des traces, parfaitement assumées dans l'ouvrage : d'une part, une volonté de sauver les pompiers en luttant contre les clichés teintés de mépris de classe (« des machos un peu bornés », p. 7), d'autre part, une analyse serrée et sans concessions des transformations du service public et des rapports au politique d'une frange particulière des classes populaires : blanche, masculine et engagée quotidiennement pour venir en aide majoritairement aux autres franges des classes populaires.

Pour mener à bien ces deux objectifs, le livre est organisé autour de deux grandes questions : Comment fonctionne le service public assuré par les pompiers aujourd'hui,

entre professionnalisation pour les uns et volontariat pour les autres, et entre idéologie du dévouement et contraintes budgétaires ? Comment les pompiers, de plus en plus précarisés et travaillant au contact des plus dures réalités sociales, assurant la « main droite de l'État (ordre et sécurité) » et la « main gauche (aide et assistance) », construisent-ils leur rapport au politique ? Pour interroger cette série de tensions et d'injonctions contradictoires dans lesquelles sont pris les pompiers, R. Pudal fait avec brio un va-et-vient entre une connaissance faite corps du terrain et des constructions théoriques objectivantes. Travaillés ensemble, l'impératif de distanciation prôné par Norbert Elias et celui de partage de la condition de « membre » d'un groupe social forgé par les ethnométhodologues permettent de remplacer les connaissances de sens commun sur cette activité à la fois si mythique et familière.

Le premier chapitre prend pour point de départ l'entrée dans la carrière dans l'univers « pompier » de R. Pudal, lors de son service militaire, pour décrire le processus d'apprentissage et de socialisation à « l'habitus pompier » (p. 10). Ce processus passe par des épreuves physiques et une série de violences symboliques qui finissent par fabriquer des corps robustes et durants dans des esprits parfaitement disciplinés, et une confiance des pompiers les uns dans les autres, pour « partir au feu » ensemble. Le travail de l'institution est ici interrogé dans sa capacité à produire une morale à usage interne dans laquelle la responsabilité collective et réciproque est systématiquement recherchée.

Dans le deuxième chapitre, R. Pudal revient sur le travail quotidien, dans les casernes, loin des interventions les plus marquantes. Le premier constat est celui de l'écart classique entre travail prescrit et travail réel. La connaissance des techniques et des manuels d'intervention ne fait pas le pompier. Les motifs de départ ne disent pas grand-chose de ce qu'ils découvrent en arrivant. La capacité à interpréter les situations, à partir de détails, dans une forme de

raisonnement indiciaire (repris par R. Pudal à Carlo Ginzburg), permet seule de construire les modes d'intervention adaptés, à la fois techniquement et socialement. Cette seconde dimension, l'ingéniosité dans les rapports humains, est d'autant plus importante que les pompiers sont très régulièrement confrontés aux « misères du monde ». Loin de l'urgence du feu ou de l'accident, ils sont en effet confrontés à de multiples demandes d'aide dans des situations de vulnérabilité psychique ou sociale. R. Pudal qualifie leur engagement de forme de militantisme populaire. Pour autant, la devise qui les anime, « altruisme, efficacité, discrétion », peut être mise à mal quand ceux qui les sollicitent confondent « service public » et « domesticité publique » (p. 55). Confrontés à des demandes qu'ils considèrent comme déplacées, de ceux qu'ils qualifient de « cas'soc », « assistés » ou « tout pour ma gueule », les pompiers ont le sentiment de ne pas faire leur « vrai travail ». Ce sale boulot au sens d'Everett C. Hughes peut user l'engagement.

C'est sur cet engagement et le sens qu'il prend pour les pompiers que revient le troisième chapitre. Partant du constat d'un recrutement très homogène, il développe les formes de sociabilités formelle et informelle qui se jouent dans la vie de caserne, dans un entre-soi masculin, blanc et « petit-moyen » (selon la formule de Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Masclat, Yasmine Siblot, *La France des « petits-moyens », Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, La Découverte, 2008). Il montre notamment que la sociabilité de type populaire et fraternelle est l'un des attraits majeurs de l'engagement. Lieu d'entraide, de conversations intimes, d'humour et d'autodérision, mais aussi de rites d'initiation et de passage, la caserne forge un esprit de corps. L'engagement va donc plus loin qu'une porte de sortie professionnelle (pour les professionnels qui peuvent y faire carrière) ou économique (pour les volontaires qui touchent des vacations horaires).

Le quatrième chapitre approfondit la différence de statut entre pompiers professionnels (civils et militaires : 22 % des effectifs) et volontaires (78 % des effectifs). Ce service public a la particularité d'être assuré principalement par des citoyens volontaires, et ce paradoxe explique une bonne part des tensions qui le traversent. Les volontaires assurent les missions de terrain et agissent avec « professionnalisme », tout en étant « non professionnels ». Ils touchent des vacations horaires mais dont les faibles montants ne peuvent à eux seuls expliquer l'engagement comme pompier. Pourtant, cette dimension économique de l'engagement peut jouer dans le rapport aux interventions et provoquer des différences et des tensions entre pompiers de statuts différents. Par ailleurs, ces non-professionnels peuvent se retrouver plus gradés que des professionnels et leur donner des ordres. On assiste alors, dans ce service public, à un brouillage des frontières du travail, de l'engagement et du syndicalisme : des volontaires qui se pensent comme travailleurs, se syndiquent et regardent leurs rétributions économiques ; des professionnels qui peuvent voir des concurrents dans ces volontaires. Et, de l'autre côté, l'État qui tente d'utiliser ce volontariat (assez rentable) et en appelle au sens de l'engagement des professionnels.

La question du rapport au politique de ces hommes, blancs et petits-moyens, est traitée dans le cinquième et dernier chapitre. Il s'agit pour R. Pudal d'approcher cette question en se « plaçant mentalement, et le plus possible physiquement, dans la position de l'autre ». Il y a en effet bien en œuvre dans ce chapitre une véritable démarche compréhensive, au sens de Max Weber. Elle débouche sur une mise à nu, assez crue, d'une certaine forme de « droitisation » des opinions et une absence de mépris pour ceux qui les émettent. On y apprend que l'intérêt pour la politique ne se dit pas avec les mots des universitaires : humour, provocation, franchise et franc-parler font partie des modes d'énonciation

des rapports à la politique chez les pompiers. L'attention aux détails concrets concernant les hommes politiques et le déchiffrement des indices que chaque homme ou femme politique envoie donnent des analyses du style de ces derniers, plus que des idées qu'ils soutiennent. En ce qui concerne « l'espace du pensable politique », R. Pudal l'analyse au regard de l'espace des possibles socioprofessionnels. Il dépeint un groupe issu du haut des classes populaires qui cherche à s'éloigner le plus possible des fractions les « plus basses » de celles-ci.

L'entrée chez les pompiers est un des moyens de construire et de stabiliser une ascension sociale d'un point de vue économique et symbolique par la reconnaissance sociale accordée à l'activité. Tout en valorisant le travail et le mérite, ils ont aussi un sentiment d'insécurité de leur position. L'intervention auprès des plus démunis, avec le sentiment mêlé du sale boulot, est ainsi associée à « des angoisses, des défiances et parfois aussi [...] des haines à l'égard de ceux qui incarnent au quotidien une possible menace » (p. 131). Leur position ambiguë, à la fois main droite et main gauche de l'État, est ainsi porteuse d'une menace : sentiment de dévalorisation du métier et remise en cause des qualités viriles bien souvent au cœur de leur engagement. Elle s'accompagne d'un sentiment de dégoût pour les populations marginalisées ou précarisées dont ils se sentent « devenus, à leur corps défendant, serveurs » (p. 151). Mais, si les propos racistes existent, sans être dominants, ils sont surtout l'effet de la libération de la parole raciste et de levée des censures qui ont marqué les années de la présidence Sarkozy.

Finalement, il faut comprendre que devenir pompier représente pour les hommes blancs des classes populaires et des petites classes moyennes une « inversion de la domination sociale » (p. 154), un espace de sociabilité masculin en même temps qu'une forme de militantisme populaire qui ne se donne pas à voir dans les

débats publics. Mais, traversé de tensions et contradictions multiples, touché par des conditions de vie détériorées et précarisées, il est un espace jalousement gardé.

À partir d'une ethnographie très riche et très fine, cet ouvrage est intéressant à plusieurs titres. Il est d'abord une très belle illustration des processus de socialisation professionnelle, dans la lignée des travaux fondateurs d'E. C. Hughes dans lesquels interagissent l'institution et les professionnels eux-mêmes (voir « The Making of a Physician. General Statement of Ideas and Problems », *Human Organization*, 1955, 14, 4, p. 21-25). Mais le récit de cette socialisation, parfois (ré)enchanté – et de sa réussite à transformer un sociologue en pompier – reste situé du côté des « gagnants », notamment des hommes. On peut se demander ce qu'aurait rajouté à l'analyse le récit du point de vue d'hommes non blancs ou de femmes évincés. Pour autant, il donne une description saisissante de l'entre-soi masculin-blanc-populaire, et de son rôle de renversement de l'espace social (et certainement aussi domestique). L'ouvrage permet aussi d'interroger l'action publique et ses transformations, à partir d'une activité où se mêlent des statuts différents. On pourrait penser que le cas est singulier. Pourtant, ce brouillage des frontières entre des intervenants aux statuts différents (et dont diffèrent aussi, de ce fait, les conditions de travail et les aspirations) dépasse ce cas : secteur public hospitalier, universités, administration publique mais surtout associations chargées de service public offrent des configurations quasi similaires qui invitent à interroger les conditions de production des activités d'intérêt général et leurs effets, tant sur leurs acteurs que sur leurs bénéficiaires. Mais, de ce point de vue, il aurait été intéressant que l'ouvrage réinscrive la situation contemporaine dans une histoire plus longue de ce service public et dans une histoire contemporaine plus précise de ses transformations.

Enfin, l'ouvrage offre un angle d'analyse peu fréquent, au croisement de la

sociologie des professions et de la sociologie politique. Il met en relation l'espace du pensable politique et celui des possibles socioprofessionnels, en interrogeant ce que le métier, pris comme effet d'une socialisation et d'une activité située, fait au rapport au politique. Ce sont des dimensions que l'on aimerait voir dans d'autres travaux sur des groupes professionnels et cela laisse à penser que le passage par l'immersion de très longue durée pourrait bien être la clef d'accès à ce rapport au politique. Cependant, dans la mesure où presque 80 % des pompiers ne le sont qu'à titre volontaire, on peut regretter de ne pas avoir des données plus solides sur les positions professionnelles qu'ils occupent en dehors de cet espace spécifique. Est-ce l'institution caserne ou le regard du sociologue qui jette dans l'ombre l'autre face de la vie socio-professionnelle ?

Dans tous les cas, cet ouvrage est un très bel hommage scientifique à ceux qui assurent ce service public indispensable, comme une analyse exigeante d'une fraction des classes populaires.

Valérie BOUSSARD

IDHES
Université Paris Nanterre

Quirós (Julieta), *La politique vécue. Péronisme et mouvements sociaux dans l'Argentine contemporaine*. Traduit de l'espagnol par Antonio Werli, avec la collaboration de Sol Gil, édité par Maxime Quijoux.

Paris, L'Harmattan, 2016, 292 p., 31 €.

Écrit par une anthropologue, cet ouvrage consacré aux formes de la participation politique en Argentine apporte un incontestable vent d'air frais dans l'étude de l'action collective, et cela à plusieurs titres. Par sa démarche méthodologique, tout d'abord, fondée sur une observation participante de longue durée au sein d'une cité populaire de

l'agglomération du Grand Buenos Aires, celle de Florencio Varela. Par son écriture, ensuite, qui délaisse l'élaboration conceptuelle pour accorder la plus large part aux comptes rendus d'observation et, surtout, aux dialogues qui trament les interactions entre les « meneurs » et leur base ou les représentants institutionnels. Par sa focalisation, également, sur les routines quotidiennes du travail militant plutôt que sur les temps de particulière mobilisation. Mais aussi et surtout par sa mise en rapport, plutôt qu'en opposition, de la protestation collective et de la politique institutionnelle. Ce faisant, *La politique vécue* ne constitue pas seulement une contribution significative à la connaissance des mobilisations latino-américaines contemporaines mais également à celle des rapports que l'action contestataire entretient avec le clientélisme.

Les formes d'engagement et de participation dont traite J. Quirós s'inscrivent dans la suite des amples mobilisations consécutives à la grave crise économique et sociale qui a frappé l'Argentine au début des années 2000, et dont le mouvement des *piqueteros* (du nom des piquets destinés à couper les routes) a constitué une des expressions les plus notables. L'accession au pouvoir de Nestor Kirchner (2003-2007) puis de Cristina Kirchner (2007-2015) a mis fin à une période d'instabilité politique notamment via la mise en place de nouveaux dispositifs d'aide sociale – communément désignés comme des « plans » – à destination des chômeurs et de leurs familles. Une des originalités de cette nouvelle politique sociale réside dans la délégation d'une part de leur gestion aux organisations de chômeurs et aux associations de quartier : ce sont elles qui assistent et accompagnent les bénéficiaires potentiels dans leurs démarches et plaident leur cause devant des institutions aux ressources limitées et vigilantes quant au bien-fondé de leur attribution. Cet accompagnement n'est pas sans effets ni, surtout, sans contreparties. Non seulement « s'inscrire avec » un collectif de *piqueteros* ou une association politiquement connotée constitue un marqueur au sein du quartier, mais cela

instaure des rapports d'allégeance dont une des principales expressions est l'attente de participation aux activités collectives du groupe auquel on est affilié.

L'enquête porte sur deux organisations se disputant la gestion des « plans » à Florencio Varela. L'une est un collectif de sensibilité d'extrême gauche issu de la mobilisation des *piqueteros*, le Mouvement Teresa Rodriguez (MTR). L'autre est une *Unidade de gestión local* (UGL), une association de quartier étroitement liée aux élus locaux du Parti justicialiste (PJ, péroniste). La tradition clientéliste du péronisme est bien connue et l'ouvrage met très largement en scène les transactions personnalisées entre *punteros* (c'est-à-dire les référents péronistes d'un quartier en charge de l'allocation de biens en échange d'un soutien politique) et les habitants qui leur ont confié la gestion de leur « plan ». Le deuxième chapitre est tout entier consacré à suivre l'une de ces référentes, surnommée la Huanca, dans son double travail quotidien de prise en charge des bénéficiaires de « plans » et de mobilisation de ces mêmes bénéficiaires dans les activités politiques des notables péronistes locaux – cérémonies officielles, meetings de campagne ou rencontres privilégiées au domicile de la *puntera*. C'est sans doute ici que la démarche ethnographique se révèle la plus fructueuse, en permettant de cerner au niveau le plus fin la nature des transactions au fondement de la relation de clientèle. Ce caractère transactionnel n'est en aucun cas dénié mais relève d'une économie morale (référence explicite étant faite à ce sujet à E. P. Thompson, « L'économie morale de la foule anglaise au XVIII^e siècle » dans *Les usages de la coutume*, Gallimard-Le Seuil-EHESS, [1971] 2015, p. 251-329) ; une économie morale où la reconnaissance à l'égard de « ceux qui donnent » (*i.e.* qui permettent d'accéder aux « plans ») implique en retour de participer aux activités qu'ils proposent et qui, pour certaines (assister aux meetings, rencontrer des notables, etc.), peuvent s'avérer en elles-mêmes plaisantes ou gratifiantes.

Certes reconnues comme telles, ces transactions n'en sont pas moins l'objet d'un travail d'euphémisation : si le don (d'assistance ou d'accompagnement) appelle un contre-don, celui-ci ne saurait être immédiat ni explicitement mesurable, et le clientélisme apparaît comme un stigmata, exigeant un constant travail de neutralisation et de mise à distance. Manifester que l'on participe aux activités de l'UGL en attente d'un avantage matériel fait l'objet d'une ferme condamnation morale au sein du quartier et contribue à disqualifier l'individu dont l'attitude n'exprime pas une adhésion volontaire et désintéressée au projet politique. Ici encore, l'observation au plus près des interactions entre la Huanca et ses obligés permet de complexifier la logique de leurs relations et de percevoir combien serait réductrice leur appréhension sous le seul angle de l'intérêt dénié : c'est le travail même de la dénégation qui s'avère sociologiquement pertinent. L'inégalité constitutive de la relation de clientèle se révèle également plus ambivalente que les représentations courantes le laisseraient penser. De toute évidence, par sa capacité à « donner » et ses relations privilégiées avec les représentants institutionnels, la Huanca occupe une position favorable qui lui permet de recueillir allégeances et soutiens. Celle-ci n'en est pas moins fragile car elle est elle-même jugée à l'aune de sa capacité à obtenir une aide sociale, à plaider la cause de ceux qui ont perdu leur « plan » ou à leur proposer des activités agréables ou valorisantes. De fait, si la Huanca attend effectivement une rétribution matérielle de son engagement pour le PJ (en l'occurrence un poste à la mairie), elle en escompte également des gratifications symboliques sous forme de reconnaissance auprès de ses voisins comme « quelqu'un qui trouve des solutions » et qui « travaille pour le quartier ».

La fragilité de la position de la *puntera* tient également au fait qu'elle est en situation de concurrence avec les *piqueteros* du MTR, eux aussi en charge de l'accompagnement et de la gestion des bénéficiaires de

« plans ». Le risque existe pour chacun des deux groupes d'assister au « passage » de ses affiliés déçus vers son concurrent – risque non négligeable quand la légitimité – et la capacité de négociation de l'organisation et de ses leaders tiennent à la force du nombre, *i.e.* aux effectifs qu'il est en mesure de mobiliser. Le troisième chapitre, consacré aux rudes négociations entre représentants institutionnels et *piqueteros* autour de la livraison de nourriture pour les cantines de quartier, montre comment le recours à l'action protestataire (manifestation, occupation) ne sert pas qu'à instaurer un rapport de force susceptible de faire céder l'adversaire. Dans la continuité de l'analyse bourdieusienne des manifestations (*Langage et pouvoir symbolique*, Le Seuil, 2001), J. Quirós montre qu'elle assoit également la légitimité des porte-parole en faisant exister matériellement le groupe des chômeurs et en démontrant la réalité de sa détermination militante.

Parallèle à celle de la Huanca, l'observation des activités quotidiennes du leader du MTR, don Dib, fait apparaître de surprenantes similitudes. Au MTR comme à l'*UGL*, ceux qui « viennent par engagement » s'opposent à ceux qui « viennent pour quelque chose ». Ici aussi, la prise en charge n'est pas sans contrepartie sous forme de participation aux manifestations et autres actions protestataires, au point que l'assiduité y est contrôlée et les absences soumises à justification (ou à un remplacement par un tiers), sous peine de suspension de l'aide sociale. Ici encore, une participation uniquement motivée par l'intérêt est disqualifiée et parée par une forte exigence : ce n'est qu'après avoir été présent à un minimum de cinq manifestations, et avoir ainsi attesté son implication dans le mouvement, que peut débiter l'accompagnement du bénéficiaire potentiel. Une autre économie morale se dessine, mais finalement pas si éloignée de celle des *punteros*, qui équilibre la nécessité (la réalité de la précarité économique des individus et de leurs familles) et le mérite, mesuré à l'aune de l'implication militante.

Tout imprégné qu'il soit d'idéaux d'extrême gauche, le MTR n'en met pas moins en œuvre, dans sa pratique, le principe selon lequel les pauvres ne sauraient attendre passivement une assistance mais doivent démontrer (en l'occurrence par leur investissement militant) qu'ils « travaillent » activement à changer de situation – celle qu'ils connaissent individuellement et, plus globalement, l'ordre économique et social présent.

Les troublantes – en regard des conceptions ordinaires du clientélisme et des mouvements sociaux – similitudes entre l'association de quartier péroniste de la Huanca et le groupe de *piqueteros* de don Dib contribuent à brouiller le partage classique entre politiques contestataire et institutionnelle. Le trouble n'est d'ailleurs pas que sociologique mais également normatif : comme le souligne l'auteure, la résistance collective est communément évaluée comme une « bonne politique » tandis que le clientélisme en constituerait une déviance déplorable. La mise en lumière de l'étroite intrication entre intérêt bien compris, reconnaissance pour des services rendus, obligation de contre-don, nécessité matérielle, conviction idéologique ou encore plaisir (et de l'impossibilité de rabattre l'analyse sur une seule de ces logiques aux dépens des autres) apparaît comme l'un des principaux apports de *La politique vécue*, dont une des clés est certainement la démarche ethnographique et compréhensive adoptée par l'auteure.

Le débat, pourtant, n'est pas totalement nouveau en sociologie des mouvements sociaux où la question des bénéfices individuels de l'engagement dans l'action collective est une question fondatrice. Le lecteur peut être pour le moins surpris de l'absence du célèbre ouvrage de Mancur Olson (*Logiques de l'action collective*, PUF, [1965] 1977) dans la bibliographie et de toute discussion de l'explication par les incitations sélectives. La comparaison menée par J. Quirós offrait une opportunité rêvée de s'affronter à l'utilitarisme de M. Olson et d'en montrer le caractère

réducteur, et on ne peut que regretter que celle-ci ait été manquée. Là n'est pas la seule limite de l'ouvrage, dont le style d'écriture – qui, on l'a dit, laisse la plus large part aux échanges discursifs recueillis en situation – permet certes d'accéder à une « politique incarnée » mais relègue parfois l'analyse au second plan et n'évite pas les redondances. La propension à instituer les catégories pratiques en concepts, solidaire de la surabondance (peut-être accentuée par la traduction) des italiques, laisse parfois perplexe sur le statut scientifique des assertions. On regrette surtout que le travail d'édition n'offre pas davantage de clés d'intelligibilité au lecteur peu au fait de l'histoire et de la situation politique argentines. On aurait souhaité en savoir plus, notamment, sur les traditions protestataires et sur le répertoire de l'action collective des *piqueteros* ainsi que sur le champ politique contemporain argentin et ses rapports de force internes. Ainsi davantage contextualisée, la proposition de désenclavement de l'étude des mouvements sociaux qu'adresse cet ouvrage n'en aurait été que plus stimulante.

Lilian MATHIEU

Centre Max Weber – CNRS-ENS de Lyon

Oualhaci (Akim), *Se faire respecter. Ethnographie de sports virils dans des quartiers populaires en France et aux États-Unis.*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, 336 p., 22 €.

Issu d'une thèse de doctorat soutenue en 2011, cet ouvrage s'appuie sur l'ethnographie comparée de sports décrits comme « virils » ; des sports dont la pratique a été observée entre la France et les États-Unis parmi de jeunes hommes issus d'espaces urbains défavorisés. C'est donc à l'intersection du genre masculin et des fractions paupérisées des classes populaires que l'auteur situe l'engagement pugilistique, de

même que les usages de la musculation qu'il propose de documenter. Ces derniers sont rapprochés du « culturisme », terme impropre dans le cas étudié puisqu'il ne s'agit aucunement de la pratique compétitive d'exhibition musculaire généralement connue sous ce nom. Quoi qu'il en soit, trois gymnases font l'objet d'une enquête étendue sur cinq ans (2006-2011) et partagée entre une banlieue parisienne et un ghetto noir de New York. En France, c'est un club de boxe thaïlandaise (les Gants du Siam) qui concentre les attentions, tandis qu'aux États-Unis l'observation a été conjointement menée dans un *gym* de boxe anglaise (le Kurtwood Boxing Club) et dans une salle de musculation affiliée à un centre de loisirs (le Glenford Recreation Center). Bien que la comparaison la plus logique aurait *a priori* consisté à choisir des sports strictement équivalents, puis à les observer dans des lieux différents, l'auteur fait valoir la pertinence sociologique de ce rapprochement du fait de l'homologie des positions occupées par les pratiquants dans leurs espaces sociaux respectifs (p. 16). Au-delà de leurs différences formelles, les trois microcosmes sportifs sélectionnés s'inscrivent en effet dans des quartiers de relégation où se concentrent des populations en butte à des difficultés socio-économiques en plus de faire partie des minorités ethniques régulièrement stigmatisées – à l'instar des Noirs aux États-Unis, ou des héritiers des immigrations africaines en France.

Au travers des engagements sportifs qui constituent les objets de la comparaison (un choix sur lequel nous reviendrons), il s'agit alors de décrire le quotidien de jeunes hommes pris dans les rets d'une domination indissociablement sociale et raciale. Ce dernier terme fait d'ailleurs l'objet de beaucoup de précautions qui conduisent l'auteur à ne l'employer qu'en y ajoutant le préfixe *ethno-*, censé prévenir les effets d'essentialisation (à la façon de Mirna Safi, *Les inégalités ethno-raciales*, La Découverte, 2013). En dépendrait la déconstruction de toute une stéréotypie qui tend à figer ces

jeunes sportifs et leurs corps racialisés dans une culture de la pauvreté, laquelle les apparente aux *mauvais* sujets des classes dangereuses toujours prêts à faire le coup de poing contre la *bonne* société. Soucieuse de prendre de tels stéréotypes à revers, l'analyse des engagements dans la boxe ou la musculation est conduite sur le versant d'une (re)construction collective de soi. Celle-ci viserait à suspendre l'effet des dominations, voire à contribuer au renversement des stigmatisations socio-raciales. Ce renversement conférerait de la force à des corps constitués en incarnations du défaut ou de la faiblesse, notamment lorsque les appréhensions sociales du phénotype véhiculent autant de préjugés racistes et de typifications négatives. D'où l'appel au respect qui titre l'ouvrage ; un respect que Richard Sennett (absent des références de l'auteur) a fait apparaître comme une valeur cardinale pour ceux dont les ressources sont rares et à qui l'approbation du monde extérieur fait défaut (*Respect*, Hachette, 2003, p. 48).

Car le cœur de l'ouvrage est bien là : dans l'idée selon laquelle la socialisation sportive, déclinée dans la boxe ou la pratique quotidienne de la musculation, permettrait à des jeunes hommes dominés à l'intersection de la « classe » et de la « race » de *donner du sens* à des conditions d'existence difficiles. Ni la thèse, ni son expression ne sont tout à fait inédites. Elles s'alimentent notamment à la source des sociologies de la condition de pugiliste qui irriguent depuis plus d'un demi-siècle la compréhension des masculinités populaires et des dominations socio-raciales (nous avons nous-même discuté ces recherches dans « La "douce science" des coups. La boxe comme paradigme d'une sociologie de la domination », *Revue française de sociologie*, 2017, 58, 1, p. 97-120) ; autant de travaux dont beaucoup sont absents des références citées par l'auteur. Marqué par une sociologie française du sport qui a trouvé son inspiration auprès de Pierre Bourdieu, celui-ci préfère manifestement s'en tenir aux enquêtes issues de cette

sensibilité théorique emblématisée par l'étude que Loïc Wacquant a consacrée aux boxeurs noirs de Chicago (*Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Agone, 2000).

Rappelons qu'en décrivant l'*habitus* pugilistique – ou le système de dispositions acquises par les combattants aguerris – L. Wacquant a constitué le corps des boxeurs en incarnation d'une position sociale inexorablement dominée. Voyant dans le sens pratique accumulé sur le ring un capital qu'il est impossible d'investir sur un autre marché que celui des combats de boxe, l'auteur de *Corps et âme* estime que les habiletés des pugilistes les enfermeraient dans l'aire de combat avec très peu de chances de s'en libérer par une ascension sociale due à la seule force de leurs poings. Or, A. Oualhaci semble vouloir infléchir cette thèse holistique d'une domination sans partage en introduisant la nuance d'une capacité d'action qu'il hésite cependant à désigner comme une forme de résistance. Il s'agirait alors d'une résistance à bas bruit qui, croyons-nous, mériterait d'être rapprochée des « résistances ordinaires » conçues par James Scott (*La domination et les arts de la résistance*, Éditions Amsterdam, [1992] 2008). Au quotidien, une telle résistance consisterait en une mise entre parenthèses des forces de domination au sein des espaces sportifs étudiés. Des espaces où l'entre-soi constitue à la fois une protection – celle du groupe de pairs – et un dispositif réflexif permettant, sous la houlette des entraîneurs, de reconsidérer les déterminants des histoires personnelles par le biais d'un travail inséparablement corporel (du fait de l'acquisition de techniques du corps), émotionnel et normatif (en raison des affects que la pratique déclenche, mais aussi des règles et des valeurs qu'elle véhicule).

Chaque étape étant précédée de ces considérations théoriques, l'ethnographie se déploie selon trois thématiques qui forment la structure de l'ouvrage. La première vise une description des socialisations sportives saisies par l'enquête (chap. 1 et 2) ;

des socialisations où l'éducation des corps par la boxe et la musculation entreraient en dialogue avec les styles de vie de la banlieue ou du ghetto. Les éléments de contexte qui viennent appuyer ce diagnostic apparaissent le plus souvent comme déliés d'une description des espaces sportifs qui s'avère relativement mince. Il en va de même pour le chapitre 2, assimilant les gymnases étudiés à des bastions d'une masculinité populaire, où les rares jeunes femmes qui viennent s'aventurer sèment le trouble dans les idées de virilité associées à la boxe et à la musculation. On aurait toutefois aimé en apprendre plus sur le trouble dans les masculinités qui peut résulter d'une expérience de la domination chevillée à un corps racialisé (e.g. Ken Moffatt, *Troubled Masculinities. Reimagining Urban Men*, University of Toronto Press, 2012).

La deuxième partie de l'ouvrage (chap. 3 et 4) s'attache pour sa part à décrire une ambivalence. D'une part, les jeunes hommes étudiés accroissent leur autonomie comme leur liberté d'action par l'acquisition d'une culture sportive. D'autre part, cette dernière concourt – du fait des pratiques sélectionnées – à la reproduction de tout un ensemble de clichés inséparablement ethniques et sociaux. Ceux-là mêmes qui conduisent à ne pas s'étonner qu'un jeune noir des ghettos devienne pugiliste, voire ait une allure à la fois athlétique et menaçante, ou qu'un jeune maghrébin d'une banlieue française soit attiré par la boxe thaïlandaise. Si bien que le regard d'A. Oualhaci perçoit *in fine* des sportifs situés dans un perpétuel entre-deux : l'engagement sportif les distingue des fractions les plus désaffiliées de la jeunesse des ghettos ou des banlieues (p. 109-129) tout en les maintenant dans les frontières symboliques de leur classe, la force physique et la virilité restant à distance des valeurs promues par les classes dominantes (p. 174-186). À ce stade, le lecteur se demande si une certaine forme d'essentialisation culturelle ne s'est pas réintroduite par là même où l'on a d'abord

voulu la chasser – *i.e.* dans une analyse de la domination socio-raciale qui finit par figer les acteurs, tant dans leurs critères d'évaluation du monde social que dans les positions qu'ils y occupent. La dernière partie de l'ouvrage (chap. 5 et 6) enfonce le clou : elle dépeint les entraineurs en passeurs de techniques du corps doublés d'entrepreneurs d'une morale chargée de pacifier les turbulences d'une jeunesse que l'on s'efforcerait de rendre « conforme » aux attentes de la société instituée. De la résistance avancée un bref moment, on passe à l'idée d'une normalisation qui aurait pu être rapprochée de ce que Michael Burawoy appelle « produire le consentement » (Éditions La Ville Brûle, [1979] 2015).

Restent bien des questions que ce livre laisse en suspens. On peut d'abord s'interroger sur la portée de la comparaison des terrains, car l'enquête parisienne prédomine nettement au regard du cas des gymnases étasuniens : ceux-ci apparaissent dans une sorte de contrechamp peu convaincant. Dans nombre de pages, le lecteur est d'ailleurs amené à passer brutalement d'un côté à l'autre de l'Atlantique au mépris des différences de contexte. Toute une littérature existe pourtant, qui soutient les chercheurs dans l'élaboration des comparaisons ethnographiques, à l'instar du livre que Daniel Cefaï a dirigé sur *L'enquête de terrain* (La Découverte, 2003). On y trouve notamment l'article que M. Burawoy a consacré à « l'étude de cas élargie » (p. 425-464) dont le modèle aurait été ici particulièrement heuristique. Tout d'abord, il aurait permis de centrer explicitement l'analyse sur le cas du gymnase parisien de boxe thaïlandaise, quitte à la rapprocher de contextes sportifs considérés comme équivalents aux États-Unis (sous réserve que cette équivalence soit avérée). Ensuite, cette manière de faire aurait dissuadé l'auteur de plaquer la théorie des dominations socio-raciales sur ses observations en l'incitant plutôt à la reconstruire – et donc à la nuancer – à la lumière de l'ethnographie. *Quid* des saynètes et

autres formes du récit qui font le sel de cette approche et permettent d'éprouver l'ambiance d'un lieu comme de saisir les finesses de son ordre interactionnel ?

Pour atteindre cette densité de l'analyse, il aurait également fallu que l'enquêteur s'engage dans ses descriptions en montrant quelles ont été les modalités de sa présence sur le terrain. Or, nulle part A. Oualhaci n'explique le rôle qu'il a joué dans son investigation. De bout en bout, il reste un observateur fantomatique dont on ne saura jamais combien de temps il a passé sur les différents sites d'enquête, ni quel a été son degré d'implication. Cette tendance méthodologique à l'obscurcissement du soi (« *self-obscuring* » *methodology*) constitue la pierre angulaire de ce qu'Alvin W. Gouldner dénonçait (*The Coming Crisis of Western Sociology*, Heinemann, 1970, p. 55), il y a longtemps déjà, comme un « dualisme méthodologique » consistant à extraire artificiellement le sociologue de ses propres enquêtes, comme si lui-même n'était pas concerné, ou touché, par ce qu'il montre de la vie des autres.

Jérôme BEAUCHEZ

*Institut de recherche interdisciplinaire
sur les enjeux sociaux
EHESS – CNRS – Université Paris 13 – INSERM*

Lussault (Michel), *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation.*

Paris, Le Seuil, 2017, 320 p., 22 €.

Dans un contexte inédit où la mondialisation s'exprime à travers le monde comme « un nouveau mode de spatialisation des sociétés humaines, une mutation dans l'ordre de l'habitation humaine de la planète » (p. 21), M. Lussault nous invite à repenser la grille théorique d'appréciation de l'espace. Son dernier ouvrage, *Hyper-lieux*, s'inscrit dans la continuité de sa théorie des spatialités qu'il avait commencée à élaborer dans *L'homme*

spatial (Le Seuil, 2007) et dans *L'avènement du monde* (Le Seuil, 2013).

L'auteur ouvre sa réflexion avec des impressions personnelles de voyages et de rencontres. Décrivant des pôles touristiques mondialisés tels que Venise, il fait le constat que ces grands sites ne procèdent pas d'une valorisation du patrimoine historique – c'est-à-dire de la généalogie de l'*écoumène* locale (l'espace local investi par l'Homme) –, mais de la réinvention de la ville et de la façon dont elle est racontée et mythifiée. Cela le conduit à introduire le concept d'*hyper-lieu*, ce « nouveau genre de lieu, qui condense, en un espace limité, les icônes, les indices et les symboles de la mondialité contemporaine » (p. 14). Tous les lieux ne sont pas des hyper-lieux : ceux-ci se caractérisent par la prégnance d'un métadiscours, d'une narration de leur genèse. En d'autres termes, les hyper-lieux se présentent à la fois comme des vestiges iconiques d'un contexte spatio-temporel localisé et comme des lieux mondialisés au sein desquels le global et le local se confondent. Sous l'effet de la globalisation et de l'essor des communications numériques, les matérialités spatiales ont été transformées mais également la manière dont les individus se les approprient, d'un point de vue pratique et conatif tout autant que cognitif et représentationnel.

La problématique générale de l'ouvrage concerne la mise en avant du local dans un contexte où la globalisation s'avère de plus en plus palpable, le monde étant de plus en plus connecté et ses lieux davantage accessibles. La relation entre le local et son extérieur – tous les autres endroits du monde – correspond à la rencontre de multiples conceptions spatiales, portées par les différents individus, organisations, institutions qui investissent les lieux. L'extériorité du lieu est sujette à des interprétations ambivalentes : tantôt associée à la crainte de voir des terroirs et pratiques locales dénaturés (p. 265), tantôt expression du prestige de voir une localité exister au-delà de ses frontières topographiques. Le géographe avance l'exemple de la commune de Calais

qui « n'est pas une paisible commune française débordée par un afflux extérieur [de migrants] [...] mais une localité investie et métamorphosée par la mondialité » (p. 147).

La force de la démonstration de M. Lussault réside dans son appréhension dynamique de la géographie, qui met en perspective toutes les dimensions des réalités vécues, comme les relations sociales, morales et politiques, bien que son objet soit avant tout spatial. En ce sens, un lieu n'est pas qu'un espace, mais davantage un contexte spatio-temporel plongeant les individus dans une expérience totale au sein d'un espace relativement restreint. L'essor des communications numériques a fait apparaître un nouveau type de lieu que l'auteur nomme « lieux-événements », qui émergent à l'occasion d'événements marquants à large échelle et lui donnent une épaisseur sémantique spécifique. Ce fut notamment le cas lors de la manifestation spontanée Place de la République à Paris suite à l'attentat de Charlie Hebdo.

La tension entre uniformisation et diversification des contextes spatio-temporels, c'est-à-dire entre local et global, est selon M. Lussault « une caractéristique de l'époque, qui se cristallise dans la puissance des lieux et dans l'intensité des relations que les individus nouent avec ceux-ci » (p. 40). La standardisation des agencements matériels urbains et l'appauvrissement des interactions sociales sont souvent dénoncés par les détracteurs de la mondialisation. L'ouvrage est à ce titre une réponse ouverte à celui de Marc Augé, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité* (Le Seuil, 1992). Ce dernier considère en effet les aéroports, les supermarchés ou les aires d'autoroute comme des espaces interchangeable où les individus restent anonymes. Au contraire, M. Lussault propose à travers l'hyper-lieu un concept positif permettant de décrire des pratiques concrètes, de manière à mieux cerner la variété des interactions spatiales qui s'y déroulent.

L'auteur explicite les cinq principes de l'hyper-lieu, qui rendent localement incontestable l'emprise du global. Premièrement, l'hyper-lieu se définit par la présence concomitante de multiples réalités vécues, ainsi que par l'enchevêtrement de logiques et de plusieurs mécanismes spatio-sociaux. Deuxièmement, ces lieux sont caractérisés par leur *hyperspatialité*, du fait d'une faculté d'ubiquité amplifiée par les usages numériques. Troisièmement, ils se caractérisent par leur *hyperscalarité*, étant simultanément inscrits dans une multitude d'échelles spatiales. Quatrièmement, l'hyper-lieu est caractérisé par sa dimension expérientielle, puisque la visée prescriptive des projets d'aménagement urbain est transcendée par la conjonction d'une pluralité de pratiques spatiales et de représentations qui permettent à tout visiteur d'être à la fois acteur et spectateur. Enfin, cinquièmement, l'hyper-lieu conduit à de nouvelles formes de gestion politique de la coprésence : il rassemble des individus et des éléments matériels ou immatériels *a priori* disparates autour de pratiques spatiales contextualisées et spécifiques.

M. Lussault illustre son concept d'hyper-lieu à travers trois exemples de dispositifs urbains contemporains. D'abord le *Mall*, dont le design architectural, augmenté de dispositions ergonomiques, a mené à son apogée un modèle à la fois spatial et social, exporté dans de multiples endroits du monde. L'auteur y voit « un modèle de l'hyper-lieu ubiquitaire contemporain » (p. 70) du fait de sa capacité à s'adapter à l'individu tout en extériorisant sa mondialité. Viennent ensuite les *aéroports*, décriés car accusés d'annihiler et de standardiser les rapports humains : selon l'auteur, ils sont les témoins d'intenses interactions spatiales et fortement chargées de sens dans une perspective micro-politique. Chaque personne qui fréquente ce type d'espace se plie au conformisme aéroportuaire tout en négociant des zones de nidification, des formes non stéréotypées d'habitat. L'auteur s'arrête, enfin, sur les *gares* : un bel exemple de la localisation de

la mondialité puisque celles-ci correspondent à des « dispositifs locaux qu'on tend à retrouver partout, que ce soit dans des formes standard ou dans les différentes déclinaisons qu'on peut recenser, en fonction des contextes économiques et sociaux. » (p. 115).

La dimension politique de la cohabitation spatiale est évoquée plus spécifiquement dans deux chapitres de l'ouvrage consacrés respectivement à l'*alter-lieu* et au *contre-lieu*. Ceux-ci sont des modèles autonomes de gestion de spatialités, alternatifs voire complémentaires de l'hyperlieu. L'*alter-lieu* fait référence au détournement des pratiques traditionnelles du lieu par l'occupation. Ses protagonistes « subvertissent l'ordre urbain global et établi, fondé sur la circulation permanente et son apologie » (p. 165). Des groupes militants ont en effet investi et occupé des places de grandes villes mondiales, comme *Nuit debout* (Place de la République à Paris), *Occupy Wall Street* (Zuccotti Park à New York) ou encore le *15-M* (Puerta del Sol à Madrid). L'*alter-lieu* fait vivre de manière plus concrète le politique, à rebours des normes d'imposition politiques et urbanistiques portées par ce que l'auteur nomme le « géopouvoir ». Les *alter-lieux* deviennent des lieux pourvus d'instances de socialisation propres et d'une configuration socio-spatiale conçue pour se pérenniser.

Les *contre-lieux* résultent bel et bien de la mondialisation, mais leur existence repose sur le refus de ce nouvel ordre. Ainsi les camps mis en place dans les *zones à défendre* (ZAD) trouvent-ils leur raison d'être dans la contestation, voire le rejet de l'urbain et des logiques de métropolisation. L'opposition entre le local et la mondialité suscite l'investissement critique dans de nouvelles formes de spatialités. S'expriment ainsi des croyances en faveur de la préservation d'un local idéologisé, que l'auteur nomme « néolocalisme ». Ce concept prête parfois au local des vertus normatives qui peuvent relever davantage du discours que de l'avéré. Le refus d'un

monde globalisé s'exprime également à travers le mouvement que l'auteur qualifie de « débranchement », c'est-à-dire « la recherche de l'écart » (p. 238). Les individus qui s'y adonnent s'excluent volontairement du système mondial et de ses dynamiques communicationnelles.

Tous ces phénomènes s'accroissent du fait de l'urbanisation systématique, de la prégnance du numérique et de la culture de la mobilité. Cependant, selon M. Lussault, ils ne témoignent pas d'une négation de l'interaction sociale mais plutôt d'une mutation de celle-ci. L'équivoque induit par la pluralité des individus en un même lieu, à la fois acteurs et spectateurs de la mondialité, est le fruit de la mise en commun de toutes les réalités vécues des individus ou des groupes sociaux qui investissent leur espace de vie. Ce nouvel état du monde est source de nouvelles potentialités pour les individus et les groupes qui vivent ensemble une expérience spatiale d'une autre nature, conciliant une expérience totale de dimension à la fois locale et globale. Pour autant, dans le propos de l'auteur, le local et la mondialité ne sont pas à comprendre comme des échelles fixes mais davantage comme « un environnement de spatialités » ou « un collectif de circonstances spatiales » (p. 117).

Pour conclure, l'argumentation avancée par M. Lussault ne fait pas cas d'une opposition entre le local et le global mais de leur relation dialectique dans un nouveau type d'appropriation de l'espace. Cette complémentarité rejoint d'autres travaux, dont ceux d'Immanuel Wallerstein, analysant les relations de dépendance économique entre les territoires (*Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des systèmes-monde*, La Découverte, 2009). De même Roland Robertson avait-il introduit le terme globalisation pour désigner la compression du monde et sa perception croissante en tant qu'unité (*Globalization: Social Theory and Global Culture*, Sage, 1992). Plus récemment, Saskia Sassen a souligné que le local et le global ne pouvaient être pensés indépendamment (*La globalisation*.

Une sociologie, Gallimard, 2009). L'apport du géographe urbain est relatif à la mise en perspective dynamique des échelles traditionnelles d'appréhension de l'espace, perçues comme un système complexe d'ancrages de la vie sociale dans un contexte mondialisé.

Cependant, on peut s'interroger sur les présupposés sous-jacents à l'idée d'étudier la mondialisation en choisissant le lieu comme concept central : d'un point de vue sociologique, la subordination du social au spatial introduit un lien de causalité discutable. De plus, l'analyse de l'auteur ne s'appuie que sur des exemples issus de pays

développés, alors que l'ouvrage pourrait s'ouvrir à des lieux plus hétérogènes, et mettre du même coup l'outillage théorique de l'hyper-lieu à l'épreuve d'autres contextes sociaux. On tend à croire que l'extension de cette très stimulante analyse à d'autres situations aurait permis d'offrir des perspectives plus abouties sur « les nouvelles géographies de la mondialisation ».

Pauline Bascou

*Laboratoire lorrain de sciences sociales (2L2S)
Université de Lorraine*